



RAPPORT ANNUEL 2020



1	2	3	4	
5	6	7	8	9
10	11	12	13	14

Photographies de couverture : emprunteurs de la Nef en 2020

01 : La Base (Dijon) / 02 : Les Jouailles de la Madeleine (Boudou) / 03 : Label Gamelle (Montreuil) - @P.Normand / 04 : Fournil des coquelicots (Cognac) - @CL / 05 : Le Pain de la terre (Peyrolles-en-Provence)
 06 : Ecoidéas (Soultz-sous-Forêts) / 07 : La Fabuleuse cantine (St Etienne) / 08 : Le Court-circuit (Lyon) / 09 : Mamie Mesure (Rennes) - @Yunikon Production @France Active / 10 : MINaWatt - Cowatt (Nantes)
 11 : Comme un établi (Rennes) / 12 : Département de l'Aude / 13 : Biocoop l'île au bio (île-de-Ré) / 14 : Bohème records (Lille)

UNE ORGANISATION EN PHASE AVEC LES PRINCIPES FONDATEURS

LA GOUVERNANCE COOPÉRATIVE DE LA NEF ET SON FONCTIONNEMENT

La Nef a choisi une organisation coopérative respectueuse de toutes les parties prenantes.

...> **Les sociétaires** sont propriétaires du capital de la coopérative. Réunis lors de l'assemblée générale, ils exercent à la fois une démocratie directe (1), en donnant quitus de gestion au directoire et en votant les grandes orientations de l'entreprise et une démocratie représentative (2), en élisant le conseil de surveillance.

Les sociétaires peuvent également s'engager dans la vie de leur coopérative. Ainsi, environ 200 sociétaires bénévoles, appelés **sociétaires actifs** et souvent constitués en **groupes locaux**, participent au développement culturel de la Nef en collaboration avec l'équipe salariée. Ils peuvent participer activement à la gouvernance de leur coopérative à travers un processus dédié de démocratie participative (3) : assemblées des coordinateurs locaux (ACL), confluent, commission vie coopérative. Enfin, les sociétaires peuvent proposer leur candidature au conseil de surveillance.

...> **Le conseil de surveillance** veille à la cohérence des activités de la coopérative et valide ses orientations stratégiques.

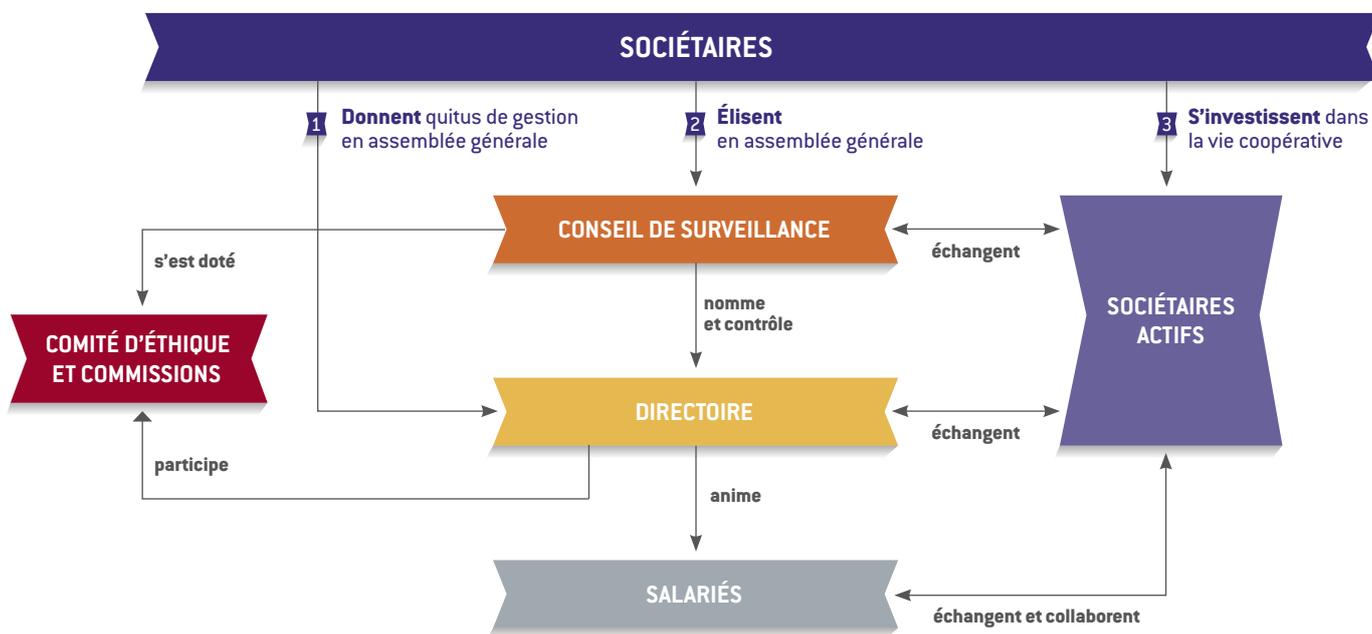
Il nomme et contrôle l'activité du directoire. Le conseil de surveillance s'est doté de différentes commissions afin d'exercer pleinement son rôle : le comité d'éthique, le comité d'audit et la commission vie coopérative.

...> **Le directoire** est responsable de la gestion de l'entreprise et de l'animation de l'équipe salariée.

Il rend régulièrement compte de son action au conseil de surveillance, mais aussi, une fois par an, directement aux sociétaires lors de l'assemblée générale.

...> **Le comité d'éthique** est un organe d'appui à l'évaluation et à la décision pour les instances dirigeantes et l'équipe salariée.

Il est composé de sociétaires, de salariés et d'acteurs impliqués dans l'ESS.



SOMMAIRE

...>	Édito	5
...>	Rapport du directoire à l'assemblée générale	6
...>	Rapport du conseil de surveillance sur le rapport du directoire ..	14
...>	Rapport sur l'activité commerciale et coopérative	16
...>	Bilan social et environnemental	19
...>	Comptes de l'exercice 2020	22
...>	Annexes aux comptes	24
...>	Résultats des cinq derniers exercices	32
...>	Rapport du conseil sur le gouvernement d'entreprise	33
...>	Rapports du commissaire aux comptes	35

ÉDITO

BERNARD HORENBEEK
Président du directoire



“ La Nef, résiliente et résolue !

L'année dernière j'avais intitulé mon édito « La Nef, confinée mais résiliente ». Je ne savais pas alors à quel point cette notion de résilience envahirait notre champ de pensée mais surtout à quel point cette résilience allait nous être indispensable. 2020 aurait pu/dû être la pire année de l'histoire de la Nef. Les particularités de l'adossement ont pris une tournure paroxystique avec la volonté du Crédit Coopératif de se retirer. La Covid aurait pu ruiner l'organisation du travail, et la cohésion de l'équipe. La précarité économique aurait pu donner un coup d'arrêt à l'expansion de la Nef.

Tout au contraire, la volonté du Crédit Coopératif de se retirer, malgré les difficultés et les incertitudes engendrées, porte en elle une libération et ouvre la porte vers un nouvel avenir. Le confinement et le télétravail ont mis les équipes à rude épreuve mais la volonté de tous et le collectif ont tenu bon. Enfin, les secteurs qui étaient porteurs d'avenir, sur les plans sociaux et environnementaux sont plus que jamais des secteurs d'avenir pour l'après crise.

Le redressement engagé en 2020 n'est pas le fruit du hasard. C'est plusieurs années de travail acharné de toute l'équipe, des instances et des sociétaires actifs qui portent enfin leurs fruits. En matière de crédit, qui est la ressource principale de la Nef, le travail d'une année ne porte pleinement ses fruits que l'année suivante. Le bilan qui, il y a quelques années encore était dans une balance de 1/3 de crédits pour 2/3 de placements s'est maintenant inversé et le réemploi est à 2/3 sur le crédit, affirmant plus que jamais notre volonté d'agir sur le monde et de soutenir les projets et les entreprises qui l'engagent vers plus de justice sociale et plus de respect pour l'environnement.

Ce redressement est aussi le signe de la vague citoyenne qui porte la Nef pour influencer sur le monde, construire ce « monde d'après » sur lequel nous tablons, nous, depuis si longtemps.

La collecte d'épargne bat des records, non seulement parce que nous avons épargné plus (du moins, ceux qui le peuvent), mais surtout parce que nous sommes toujours plus nombreux à vouloir que notre épargne contribue à un vrai projet de société. La production de crédit a battu des records, non parce que les entreprises s'endettent dans les moments difficiles (pas de prêt garanti par l'Etat dans le bilan de la Nef) mais parce que, chaque année, les entrepreneurs sont plus nombreux à intégrer la donne environnementale et sociale dans leur projet d'entreprise et que cette économie citoyenne à laquelle la Nef sert de levier financier doit être l'économie du monde d'après. La précarité sociale, l'urgence climatique et les défis économiques de l'après crise sont nos défis. Le social, l'environnemental, l'économie et la culture sont les quatre piliers du développement durable de notre société, ce sont aussi les piliers de la Nef.

Plus que jamais la France a besoin d'une banque éthique. Plus que jamais la finance éthique a besoin de réinventer son rôle social, environnemental et économique. Plus que jamais, la Nef répondra présent.

”

RAPPORT DU DIRECTOIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La Nef, grâce à ses fondamentaux de banque éthique, a décidément une grande capacité à traverser les crises. 2020 aura été une des pires années mondiales en termes de performance économique.

Pourtant, vous lirez dans le présent rapport que, pour la Nef, 2020 est l'année du redressement.

LES 5 SIGNES DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE

Après quelques années difficiles, coïncée entre la baisse des taux qui impactait ses produits et d'importants investissements qui ont alourdi ses charges, **la Nef a amorcé avec vigueur son redressement en 2020**. Sur ce plan, 5 signes ne trompent pas :

- ...> Un nouveau record de collecte : + 51 % sur les livrets d'épargne
- ...> Un record de production de crédit : + 55 % (sans prêts garantis par l'État que la Nef n'a pas délivrés et en ne comptant que notre production propre)
- ...> Un Revenu Brut d'Exploitation positif : revenu déjà à l'équilibre l'an passé, il est aujourd'hui clairement positif
- ...> Un coût du risque en forte diminution : malgré la crise du covid et une activité consacrée à plus de 50 % à la création d'entreprises
- ...> Le PNB augmente de 11 % : malgré la baisse continue des taux, la Nef a pu inverser la tendance

Il en découle un résultat en nette amélioration: même s'il est encore négatif (pour la dernière année), le résultat 2020 est 1 M€ au-dessus des prévisions, 700 K€ au-dessus de l'année dernière.

UNE ANNÉE SOUS L'EMPRISE DU COVID

La crise sanitaire a bouleversé notre année 2020 et la Nef n'y a pas échappé.

La covid a d'emblée été prise très au sérieux à la Nef où une politique spécifique a été mise en place et ajustée tout au long de la pandémie, avec comme priorité la sécurité et la protection des salariés. Le confinement a, comme pour toutes les organisations, ébranlé l'organisation du travail. Notre mode de fonctionnement largement décentralisé et une équipe IT sur le pont dès le début a permis de mettre en place un télétravail généralisé et néanmoins efficace. L'année avait commencé sur les chapeaux de roues mais, bien sûr, la production a subi un net coup d'arrêt. Le travail, en revanche, s'est amplifié avec la suspension des remboursements de crédit. Cette suspension a fait l'objet d'une mesure générale pour les secteurs directement impactés par la crise et d'une étude attentive et bienveillante pour chaque demande en dehors de ces secteurs cibles. Plus de 750 crédits ont ainsi fait l'objet d'un amendement à leur contrat.

Le télétravail et le manque de relations professionnelles directes ont été une épreuve pour tout le monde. L'occasion d'expérimenter et de tester de nouveaux modes de travail mais aussi de (re)découvrir l'importance de l'informel et des relations humaines. La crise économique nous a conduit à mettre la gestion des risques sous haute surveillance. Notre portefeuille semble a priori bien orienté. Les secteurs des ENR, du bio ou des collectivités ont été peu impactés. Mais dans la restauration ou le tourisme durable et, bien sûr, la culture, les risques sont grands. Actuellement les prêts garantis par l'État ont permis de limiter l'impact sur les faillites mais, le risque remontera en 2021-2022, au moment où ces crédits seront à rembourser.



Le directoire

➤ Evolution de la composition du directoire :

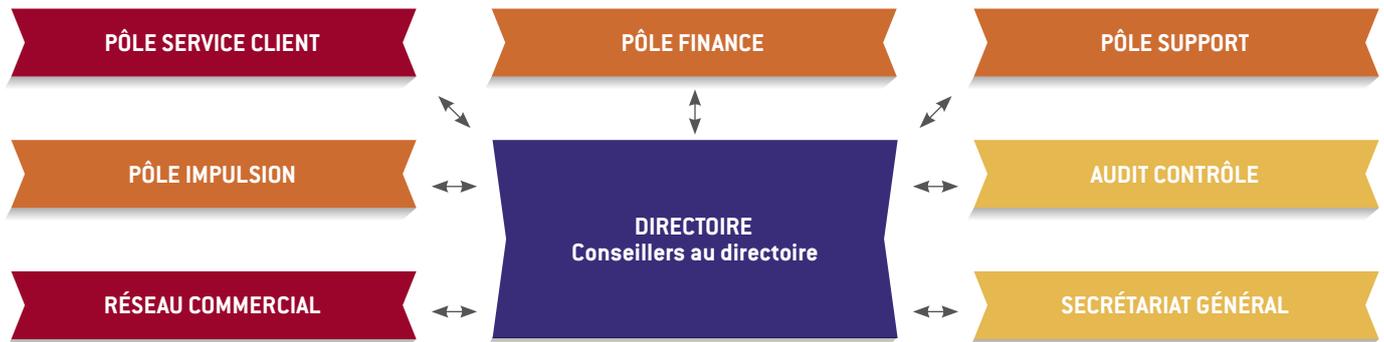
Céline Scordia a dû, pour des raisons de santé, quitter le directoire en cours d'année. Elle reste néanmoins secrétaire générale et membre du comité de direction en tant que directrice des risques et de la conformité.

UN ADOSSEMENT SOUS TENSION

L'assemblée générale du 16 mai 2020 a été l'occasion de faire apparaître au grand jour les divergences entre la Nef et le Crédit Coopératif qui minaient nos relations et notre développement depuis plusieurs années. À l'issue des débats et des votes à l'AG, le Crédit Coopératif a confirmé son souhait de sortir de l'adossement. Nous avons envoyé un courrier commun à l'ACPR. Il en résulte que l'adossement est maintenu en attente d'un nouvel adosseur. Des négociations sont en cours dans ce sens.

UNE ANNÉE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN PHÉNIX

Le Plan Phénix est un plan de développement qui allie une transformation organisationnelle à un déploiement commercial ambitieux. Le déploiement du plan a bien entendu été perturbé par les multiples confinements et mesures de restriction. Néanmoins la transformation organisationnelle s'est opérée comme décrite l'année dernière **autour de sept pôles d'activité**.



C'est sur le plan commercial que le déploiement du Plan Phénix a porté ses effets sur le redressement. La création d'une cellule "Grands comptes" et le renforcement du nombre de banquiers itinérants ont certes été retardés, mais ont été effectués et participent bien évidemment des impressionnants résultats de la production de crédits en 2020.

Le plan prévoyait également l'amélioration des offres de compte courant pour les professionnels et la création d'une offre de banque au quotidien pour les particuliers. Le déploiement de l'offre pour les particuliers a été bloqué par le Crédit Coopératif, ainsi que la carte de paiement prévue pour accompagner le compte courant professionnel.

ACTIVITÉ DE COLLECTE : UNE CROISSANCE TRÈS IMPORTANTE SUR L'ENSEMBLE DE L'ANNÉE

Le capital, qui constitue le socle de base de notre coopérative, a progressé de **1 M€ (+ 2 %)** pour atteindre **47,4 M€**. Notre coopérative a franchi la barre des 40 000 sociétaires avec 877 sociétaires de plus sur un an, détenant chacun en moyenne **1 165 €** de capital. Ces chiffres sont à mettre en perspective avec l'actualité de l'année écoulée, où pour la première fois la Nef a dû réaliser cette levée de fonds auprès de ses sociétaires et clients sans pouvoir leur proposer d'avantage fiscal. En effet, **la possibilité de déduire de son impôt sur le revenu une partie de l'investissement, pour les particuliers qui le souhaitent, n'a plus cours. Ceci est dû à des arbitrages gouvernementaux, en dépit du fait que la Nef conserve son agrément ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale).**

Au-delà de cette actualité de nature fiscale, le fait marquant de l'année est la très forte collecte réalisée sur le livret. La crise sanitaire, empêchant certaines formes de consommation, a bien entendu contribué à cette forte collecte. Cependant, la collecte sur le livret est restée très forte sur les 12 mois de l'année, soit avant, pendant et après les confinements. L'encours a ainsi crû de **176 M€, soit + 51 %** par rapport à l'an dernier pour dépasser **520 M€**, répartis entre **30 000 clients**. Leur coût, net des abandons d'intérêts par les épargnants au profit de la coopérative, se maintient comme l'an dernier à **0,04 %**.

Par ailleurs, bien qu'il soit moins mis en avant parmi les produits d'épargne, le compte à terme se maintient à un niveau correct, avec un encours de **95 M€**, correspondant à **6 209** comptes ouverts. La rémunération moyenne de l'encours de ces comptes s'est élevée en 2020 à **0,84 %**, du fait notamment d'un stock d'anciens dépôts à terme ayant des niveaux de rémunération importants au regard de la courbe de taux actuelle.

Les épargnants de la Nef sont toujours très "altruistes" en 2020. Malgré la poursuite de la baisse des taux, qui mécaniquement réduit les intérêts partageables, le montant total des intérêts partagés par les épargnants, et donc reversés par la Nef aux associations partenaires, a été de **91 K€**. Cela représente une baisse de 20 K€ par rapport à 2019, du fait notamment de la rémunération du livret qui en 2019 était à 0,10 % jusqu'en juillet puis à 0,05 % ensuite. En 2020, la rémunération était à 0,05 % toute l'année. Comme l'an dernier, **1/3 des épargnants** partagent leurs intérêts avec une association partenaire.

Du côté des professionnels, l'encours des comptes courants a poursuivi sa progression. Au 31/12/2020, les **1 300** comptes, ouverts essentiellement par des clients emprunteurs, présentaient un solde de **30 M€**, en croissance de 53 % par rapport à 2019.

...> **Au total, en incluant les sommes figurant sur des comptes en attente d'affectation, les fonds confiés par nos sociétaires et clients se sont établis à la fin de l'exercice à 674 M€, en croissance de 192 M€ (+ 40 %).**

Un fait marquant de cette année 2020 est que la Nef a remboursé, et cela de façon anticipée, les derniers droits de tirage au Crédit Coopératif (équivalent à des emprunts). Ainsi, au 31/12/20, la Nef ne détient dans son bilan que des ressources propres, et plus aucun emprunt extérieur.

ACTIVITÉ DE CRÉDIT : UNE ANNÉE RECORD

L'année 2020 a été particulière à tous niveaux, et certains entrepreneurs ont particulièrement souffert. Dans ce contexte, on pouvait s'attendre à une activité crédit (orientée à 99% sur les professionnels) largement impactée. Et ce d'autant plus que la Nef, n'étant quasiment jamais la banque de flux des emprunteurs, n'a pas délivré de prêts garantis par l'État (PGE). Et bien il en a été tout autrement, et les chiffres de la coopérative sont en tous points exceptionnels car ce sont **114 M€** de crédits nouveaux qui ont été versés aux emprunteurs, en progression de **55%** par rapport à 2019. La Nef garde son rôle de pionnier avec près de **53% des prêts réalisés pour des entreprises en création** en 2020. Et si le montant moyen du prêt a de nouveau augmenté en 2020, se situant au-delà des 200 k€, la médiane, c'est-à-dire le montant qui partage de façon égale les prêts de montant inférieur et de montant supérieur, se situe à 74 k€. Ceci nous permet de valider le fait que la Nef poursuit dans sa politique d'aller chercher de gros financements tout en maintenant son soutien aux crédits de montants plus réduits. Par ailleurs, et même si elle n'a pas délivré de prêts de trésorerie encadrés par l'État, la Nef a soutenu fortement ses sociétaires emprunteurs, accordant à plus d' $\frac{1}{4}$ du portefeuille (soit près de 700 sociétaires) des aménagements de crédits afin de leur permettre de passer cette phase difficile liée à la crise covid.

Cela permet à notre encours brut d'atteindre **413 M€** à la fin de l'exercice, en tenant compte également des rachats de crédits (voir p.12). Cette croissance ne se retrouve cependant pas totalement dans les produits d'intérêts, dont la progression est notable mais proportionnellement un peu plus faible. L'explication vient du fait que les nouveaux crédits mis en place par la Nef le sont à des taux bien plus bas que par le passé.

Répartition sectorielle des prêts en 2020

Comme depuis de nombreuses années maintenant, la filière biologique (production, transformation, distribution) et les énergies renouvelables concentrent une part majeure des financements. Mais la stratégie entamée en 2020 de rééquilibrer la part des prêts dans les domaines dits environnementaux avec celle des prêts dans les domaines sociaux, a déjà porté ses fruits (voir la liste des financements 2020). Ainsi, l'encours des prêts "sociaux" est aujourd'hui équivalent à celui des prêts "verts". Ceci est dû notamment à de nombreux crédits réalisés et rachetés par la Nef dans le domaine des collectivités locales, de l'habitat social, de l'insertion.

Enfin, le troisième grand secteur d'intervention de la Nef, la culture, a beaucoup souffert en 2020, et l'objectif était plutôt d'apporter un soutien à ce secteur, par d'autres moyens que de l'endettement (suspensions de prêt, campagnes de dons via notre plateforme Zeste...).

Un rappel tout de même : la classification proposée par la Nef inscrit les prêts selon leur dynamique sectorielle majeure, mais de nombreux projets dits écologiques comportent par exemple une dimension sociale avérée, et inversement.

Le rachat de crédits

La Nef a de nouveau saisi en 2020 l'opportunité de rachat d'un portefeuille de crédits que cédait la banque Dexia, pour **76 M€**. Le portefeuille racheté était constitué de **62 prêts**, dans les domaines suivants : collectivités locales pour 49 prêts, établissements de santé et d'insertion pour 10 prêts, et structures du logement social pour 3 prêts.

La coopérative a pour habitude de placer ses excédents de trésorerie (toutes les sommes qu'elle collecte et qui ne sont pas utilisées pour du crédit) en dépôts interbancaires au Crédit Coopératif ou à la Caisse d'Epargne. Or depuis juin 2019 et jusqu'à maintenant, la Nef doit compenser l'impossibilité de placements interbancaires, faute de propositions acceptables des établissements. Mais aussi et surtout, cela permet à la Nef d'utiliser sa liquidité sur des activités de crédit, dans les critères éthiques de la coopérative, permettant plus de visibilité pour les sociétaires et clients de l'utilisation de leur épargne.

GESTION DU BILAN : L'AUTONOMIE DE LA COLLECTE EST ATTEINTE !

La Nef a historiquement eu deux sources de collecte : les produits qu'elle gère directement dans son bilan, comme les comptes à terme puis les livrets, mais aussi la collecte indirecte sous forme de droit de tirage sur l'encours des comptes sur livret et des comptes chèques "Nef-Crédit Coopératif". Le Crédit Coopératif consentait un crédit à la Nef en fonction du montant des dépôts des clients sur ces produits. Le succès du livret Nef a permis de financer l'augmentation des crédits mais aussi de rembourser ce droit de tirage. Ainsi, les ressources directes sont passées de 37 % en 2015 à 100 % en 2020 ! Les 57 M€ à rembourser au 31/12/2020 ont été remboursés dès fin juin 2020. Nous avons donc atteint, dès le milieu de l'année, une Nef en autonomie sur la récolte de l'argent : seuls des dépôts des clients financent les prêts des clients, sans passer par le marché interbancaire.

VALEUR DE LA PART : MAINTIEN DE LA VALEUR DE REMBOURSEMENT

Comme les années précédentes, la Nef a réalisé une expertise de la valeur de la part sociale de la coopérative (approche économique de la valeur d'inventaire conforme aux statuts). Elle prend donc en compte les plus-values latentes sur actifs immobiliers (valeur des parts de la SCI Pôle Carré de Soie et par conséquent parts de la SCI Côte Marguerite) et incorporels (évaluation de la valeur de la marque Nef). Elle confirme, à l'issue de l'arrêté des comptes 2020, que la valeur de remboursement des parts de la coopérative est maintenue à 30 €. La vente du Woopa (immeuble où se situe le siège de la coopérative), actif principal de la SCI Côte Marguerite à travers la SCI Pôle Carré de Soie, a eu lieu en février 2021 (compromis signé en novembre 2020).

LES RATIOS RÉGLEMENTAIRES RESTENT SOLIDES

La très forte croissance des encours de crédits et d'épargne doit impliquer une évolution similaire des fonds propres afin de maintenir un ratio de solvabilité au-dessus des minima réglementaires. La Nef a pu compter sur ses sociétaires pour faire progresser le capital (+ 1 M€) mais aussi le Fonds Européen d'Investissement, investisseur en Titres Subordonnés Remboursables (TSR) pour 1,5 M€ de plus que l'année 2019. Ces titres, qui fonctionnent comme une obligation à 10 ans, sont en effet comptabilisés dans les fonds propres de par leur subordination (remboursement passant après l'ensemble des autres dettes de l'entreprise). Le ratio global de solvabilité au 31/12/2020 est ainsi de 11,8% (10,5% de minimum réglementaire, 12,5% en 2019). Le ratio de liquidité (LCR - Liquidity Coverage Ratio) reste à un niveau élevé de 157% (minimum réglementaire de 100%, 292% en 2019), le fort développement de l'activité étant compensé par un nouvel achat d'obligations de l'État français éligibles à la réserve de liquidité (les obligations d'État sont très valorisées dans le calcul du ratio). Enfin le ratio de levier, mesurant la part des fonds propres dans le total du bilan, se maintient à un niveau très favorable (5% vs 5,9% en 2019 ; minimum réglementaire de 3%).

COMPTES 2020 : LA NEF DÉFIE LA CRISE

La Nef, dans un marché de la banque de détail stagnant ou déclinant, affiche une augmentation de son PNB (Produit Net Bancaire) de 11%. Elle confirme son retournement avec un nouveau Résultat Brut d'Exploitation (RBE) positif (+ 246 K€ vs + 38 K€ en 2019). Le coût du risque est mieux maîtrisé qu'en 2019, confirmant la qualité du portefeuille de la Nef et son exposition sur des secteurs résilients. Le résultat net reste sensiblement négatif mais les progrès sont nets. La vente du Woopa, actée en février 2021, nous donne du temps et des moyens pour retrouver la rentabilité à court-terme.

Le PNB augmente de 11 % par rapport à 2019, malgré un contexte de taux toujours très bas. Nous avons ainsi renversé la tendance des années précédentes (- 5 % en 2018, + 1 % en 2019).

La marge d'intérêts augmente pour la première fois depuis 2015 à 7,3 M€, soit près de 0,6 M€ de plus. La mutation du modèle de la Nef a progressé, la marge sur les crédits représente désormais près de 80 % de la marge nette d'intérêts contre 50 % en 2015. Les placements rapportaient une marge de 3,6 M€ en 2015 contre 1,7 M€ en 2020. À l'inverse, la marge sur les crédits est passée de 3,6 M€ à 5,6 M€.

Cette performance est liée à la croissance des crédits mais aussi à la collecte record réalisée sur les produits d'épargne, notamment le livret Nef (+ 176 M€ en 2020), qui permet de faire diminuer le coût de nos ressources. En effet, une partie des ressources du livret Nef nous a permis de rembourser la ligne de refinancement du Crédit Coopératif (liée aux anciens comptes particuliers cobrandés), qui coûte plus cher (~ 0,17 % en moyenne sur le premier semestre vs 0,04 %). Le remplacement des comptes à terme anciens à taux plus élevé par des récents à taux plus faibles a également joué un rôle important.

Les commissions progressent de 9 % par rapport à 2019, l'augmentation des crédits occasionnant notamment davantage de frais de dossiers. Le partenariat sur les contre garanties avec le Crédit Coopératif a progressé à 934 K€ (environ 50 % des revenus des commissions brutes totales). Enfin, l'augmentation des comptes courants professionnels a apporté sa petite pierre à l'édifice, même si nous attendions plus cette année : le retard de mise en marché de nos nouvelles offres a freiné leur expansion.

Au niveau des frais généraux, les efforts de maîtrise ont encore porté leurs fruits avec une stabilité des services extérieurs à 2,6 M€ (+ 0 %). L'augmentation des autres charges est liée d'une part au recrutement (ex : nouveaux banquiers itinérants pour mieux couvrir les territoires) avec + 4 % sur les frais de personnels (+ 180 K€). **D'autre part, les impôts et**

taxes ont augmenté avec la croissance de l'activité de la Nef (ex : cotisation Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution, en lien avec les encours d'épargne de la Nef) à + 75 % (+ 160 K€).

Les amortissements augmentent comme prévu avec la mise en production de plusieurs projets d'envergure (module Crédits, offre flux professionnels, projets réglementaires, etc.) à 821 K€ contre 564 K€ en 2019 (+ 45 %).

Au global, les charges **augmentent de 8 % à 8,78 M€**.

Le Résultat Brut d'Exploitation progresse ainsi de 38 K€ à 246 K€ et le coefficient d'exploitation s'améliore de 2 points (97,3 % vs 99,5 % en 2019 - et 108,1 % en 2018).

Le coût du risque est resté maîtrisé et en net progrès par rapport au niveau exceptionnel de l'année dernière (0,9 M€ vs 1,4 M€). Il confirme la qualité du portefeuille de la Nef et son exposition sur des secteurs résilients. Notre vigilance reste néanmoins très forte pour 2021 avec les suites de la crise Covid.

Enfin, le résultat net est de - 790 K€ en forte amélioration par rapport à 2019 (- 1 427 K€). Le redressement n'est pas terminé mais il a franchi une étape importante en 2020.

2020 doit être notre dernière année de perte : la vente de notre siège social, effective en février 2021, doit permettre un résultat net positif en 2021. En parallèle, le lancement de nos nouvelles offres aux professionnels et particuliers, la poursuite de l'augmentation du crédit, permettront une poursuite de l'amélioration des fondamentaux de la Nef.

LES PERSPECTIVES 2021

La principale perspective pour 2021, c'est de sortir des incertitudes. L'incertitude du modèle économique d'abord. Nous sommes, sur ce plan, dans la bonne direction et rien ne devrait empêcher 2021 de le confirmer. D'autant que les incertitudes liées à la vente du Woopa sont elles aussi levées par sa vente en février 2021. Nous réaliserons une plus-value conséquente de nature à assurer une année positive et un renforcement des fonds propres. La dernière grande incertitude est celle d'un nouvel adossement... encore présente au moment d'écrire ces lignes, mais qui est aussi porteuse d'un nouveau projet et d'un nouveau développement de la Nef. Les contacts en cours vont, en tout cas, tous dans ce sens.

Ce redressement arrive aussi au bon moment. Pour une banque éthique, une crise économique, c'est un moment de remise en question du rôle que l'on se doit de jouer dans ce contexte.

Si le retour à un modèle économique sain nous a beaucoup occupé ces dernières années, le temps est venu de retrouver cette ouverture de la Nef vers l'extérieur pour jouer notre rôle dans la transformation sociale et environnementale. Nous nous devons de rester lucide sur notre capacité à agir mais nous avons aussi l'obligation de faire preuve d'ambition à la mesure du soutien que nous obtenons tous les jours de la part des clients et des sociétaires, anciens et nouveaux.

Cette ambition va nous porter dans les années à venir, en gardant un œil appuyé sur les enjeux de gestion dans ces temps de croissance et en particulier l'augmentation indispensable du capital dans un contexte politique et fiscal défavorable.

INFORMATIONS ANNEXÉES AU RAPPORT DE GESTION

→ Bilan schématique au 31 décembre 2020 (en millions d'euros)

LES RESSOURCES (Passif du bilan)	LES EMPLOIS (Actif du bilan)
CAPITAUX PROPRES 44 M€ (+ 1 %)	IMMOBILISATIONS 5 M€, PARTICIPATIONS 10 M€ PLACEMENTS TRACÉS 14 M€
DETTES SUBORDONNÉES 3 M€	PRÊTS À LA CLIENTÈLE 407 M€ (+ 54 %)
DÉPÔTS À TERME ET ÉPARGNE SALARIALE 95 M€ (+ 3 %)	
LIVRETS 523 M€ (+ 51 %)	PLACEMENTS OBLIGATAIRES 56 M€ (+ 66 %)
	DÉPÔTS ET PLACEMENTS BANCAIRES 208 M€ (- 15 %) DONT : • 18 M€ AU CRÉDIT COOPÉRATIF • 184 M€ À LA CAISSE D'ÉPARGNE RHÔNE-ALPES • 2 M€ CHEZ NATIXIS
COMPTES À VUE ET ASSIMILÉS 56 M€ (+ 32 %)	AUTRES ACTIFS 25 M€ DONT 22 M€ DE PRIMES À ÉTALER
AUTRES PASSIFS 4 M€	
TOTAL DU BILAN 725 M€ (+ 23 %)	
GARANTIES REÇUES EN FAVEUR DES PRÊTS À LA CLIENTÈLE 155 M€	PRÊTS EN ATTENTE DE DÉBLOCAGE GARANTIES DONNÉES 55 M€ 94 M€

Les ressources

Fonds propres : le capital social progresse de 2 % à 47 M€, il est détenu par 40 600 sociétaires. 3 M€ de pertes cumulées viennent diminuer les fonds propres qui progressent néanmoins de 1 %.

Les dettes subordonnées ont été souscrites par le Fonds Européen d'Investissement (FEI) et viennent conforter notre ratio de solvabilité qui s'établit à 11,8 %.

La collecte d'épargne est à nouveau en forte progression en 2020 notamment celle des livrets (+ 51 %) qui constituent de loin la plus importante ressource. L'encours des **dépôts à terme** se maintient (+ 3 %). Ils comprennent un billet à ordre de 500 K€ souscrit par MIROVA, société de gestion d'épargne salariale solidaire à travers Natixis Solidaire. Les emprunts sur les anciens comptes Nef-Crédit Coopératif ont été entièrement remboursés en 2020.

Les **autres passifs** comprennent des intérêts courus et des comptes fournisseurs.

Les emplois

Les **immobilisations** sont restées stables.

Les placements "tracés" sont des fonds dédiés aux énergies renouvelables ou au développement des pays du Sud. L'encours des **prêts à la clientèle**, net des provisions, a progressé de 54 % grâce à la mise en place de 114 M€ de nouveaux crédits et au rachat à un autre établissement de 77 M€ de crédits faits à des collectivités locales ou des organismes de logement social. **Placements obligataires.** Le portefeuille d'**obligations** d'État a doublé (+ 24 M€) de façon à compenser l'impact du fort développement de l'encours des crédits sur notre ratio de liquidité. Le reste du portefeuille est composé d'obligations d'entreprises cotées gérées selon des critères d'investissement socialement responsable (ISR). Il permet à la fois de diversifier nos placements et de répondre également à nos obligations réglementaires en matière de réserve de liquidité.

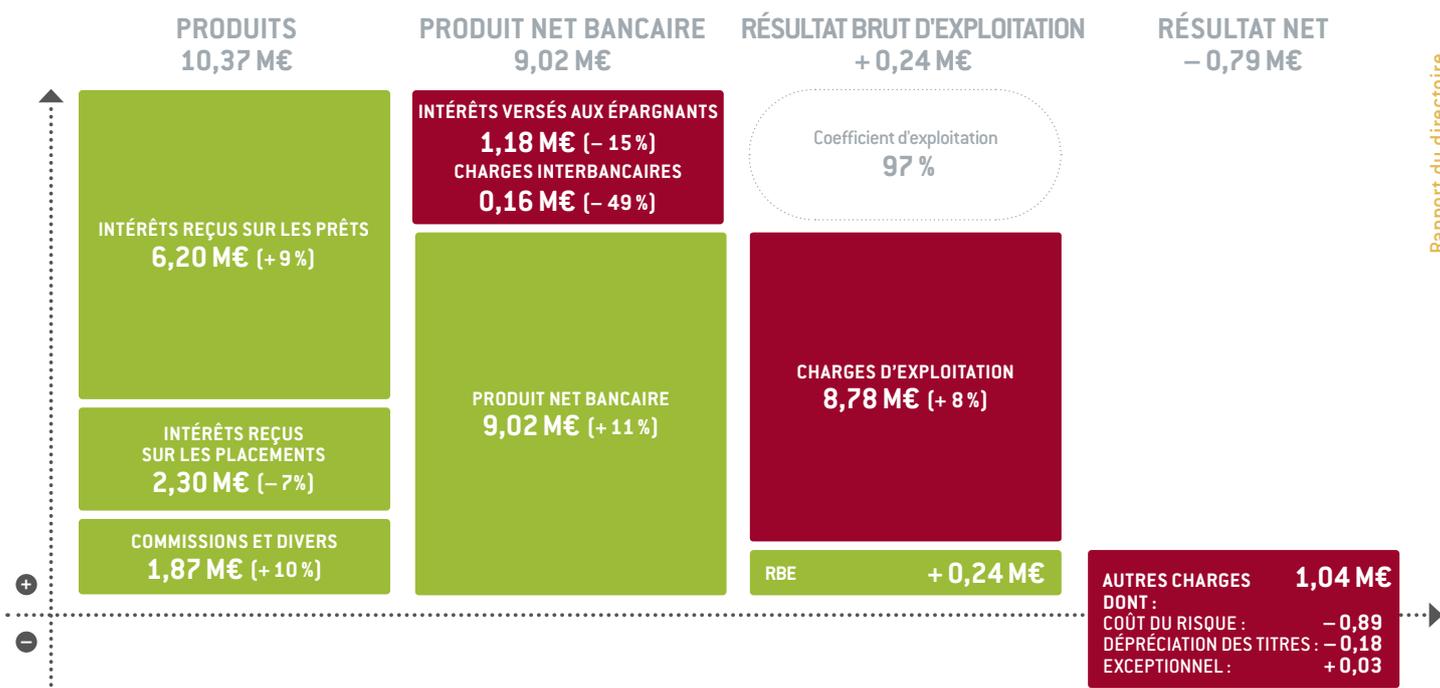
Les dépôts bancaires sont constitués de comptes à terme rémunérés et de comptes à vue. L'encours des comptes à terme a continué à baisser en 2020 car le renouvellement des placements échus est impossible depuis 2019. Le compte ouvert auprès de notre compensateur Natixis Payment Solutions, dans le cadre de notre participation au système interbancaire de paiement, permet de réceptionner et d'émettre les flux de paiement confiés par les détenteurs de comptes Nef.

Les autres actifs comprennent des dépôts de garantie, des produits à recevoir, des créances sur l'État et le montant des primes payées lors des rachats de portefeuilles de crédits. Ce montant est amorti au fur et à mesure du remboursement des crédits rachetés.

Les éléments hors bilan

Les **garanties données** proviennent essentiellement d'un accord passé avec le Crédit Coopératif en vertu duquel la Nef garantit des dossiers de crédit accordés par le Crédit Coopératif en contrepartie d'un commissionnement. Les engagements de **garanties reçus** proviennent pour partie des emprunteurs et pour partie de fonds de garantie.

Comment s'est formé le résultat en 2020 (en millions d'euros) ?



Intérêts reçus sur les prêts à la clientèle

Ils ont augmenté mais nettement moins que l'encours des crédits (+ 54 %) en raison de la faiblesse des taux d'intérêts.

Intérêts perçus sur les placements

Ils sont à nouveau en baisse (- 7 %) par suite de la diminution de l'encours du portefeuille.

Commissions

La rubrique regroupe les sommes facturées aux clients pour étudier leurs dossiers de crédits ou gérer leurs comptes (0,9 M€) et les commissions versées par le Crédit Coopératif sur des garanties données par la Nef (0,9 M€).

Intérêts versés aux épargnants

Les intérêts versés sur l'épargne ont baissé au fur et à mesure que les dépôts à terme les plus anciens souscrits à des taux élevés sont arrivés à échéance.

Charges interbancaires

Le complet remboursement des emprunts sur les comptes Nef-Crédit Coopératif a conduit à la quasi-disparition de ces charges.

Charges d'exploitation

Elles ont progressé de 8%. Les frais de personnel restent le premier poste de dépenses (4,9 M€) ; ils ont progressé de 4% alors que l'effectif en ETP est passé de 89 personnes fin 2019 à 96 fin 2020. Les autres principaux postes sont les loyers (0,85 M€), les amortissements (0,82 M€), les moyens généraux (0,70 M€) et les frais liés à l'informatique (0,67 M€).

Coefficient d'exploitation : 97 %

Ce ratio est le rapport entre les charges d'exploitation et le produit net bancaire. Il mesure la rentabilité de l'entreprise avant prise en compte du risque. L'objectif a été atteint de repasser sous le seuil de 100 % au-delà duquel l'exploitation est déficitaire mais le ratio reste supérieur à la norme prudentielle de 80 %.

Autres charges

Le coût du risque sur les crédits est moins élevé que l'année précédente (0,9 M€ contre 1,4 M€) ; le soutien apporté par l'État aux entreprises pendant la pandémie explique sans doute cette évolution satisfaisante. Une dégradation du coût du risque en 2021 est cependant prévisible.

Évolution des taux d'intérêts

Les taux d'intérêts ont poursuivi leur baisse en 2020. La baisse du coût de la ressource (- 8 points de base) n'a pas suffi à compenser la baisse du rendement des emplois (- 23 points de base) mais la forte augmentation de l'encours des prêts a permis d'augmenter la marge d'intérêts en valeur (+ 605 K€).

Taux d'intérêts et marges	2017	2018	2019	2020	Δ 2020 / 2019
Taux moyen des dépôts clients	0,84 %	0,54 %	0,30 %	0,19 %	-0,11
Taux moyen des ressources empruntées	0,22 %	0,18 %	0,20 %	0,22 %	+0,02
Sous total taux moyen des ressources	0,57 %	0,37 %	0,26 %	0,18 %	-0,08
Taux moyen des prêts en cours	3,46 %	3,09 %	2,74 %	2,01 %	-0,73
Taux moyen des placements en cours	1,77 %	1,06 %	0,80 %	0,74 %	-0,06
Sous total taux moyen des emplois	2,31 %	1,69 %	1,54 %	1,30 %	-0,24
Taux moyen des marges d'intérêts	1,73 %	1,32 %	1,28 %	1,12 %	-0,16
Marge d'intérêts en K€	6 951	6 679	6 710	7 314	+ 604

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE RAPPORT DU DIRECTOIRE

Le rapport du conseil de surveillance sur le rapport du directoire à l'AG est l'occasion pour le conseil de mettre en exergue les aspects et événements déterminants qu'a connus notre coopérative lors du dernier exercice.

Ainsi, l'évolution de notre situation économique et financière apparaît de première importance. Comme vous le savez déjà, nous avons entrepris depuis plusieurs années une réforme profonde et ambitieuse de notre modèle économique dans un contexte global peu favorable et dans le cadre d'un partenariat réglementaire insatisfaisant. Après quelques indices positifs - mais ténus - des derniers exercices, 2020 voit la confirmation de la pertinence du nouveau modèle économique par des signes irréfutables de notre redressement. Le socle essentiel est maintenant prêt à porter le changement d'échelle dont nous avons besoin, tant au niveau de la Nef elle-même qu'au niveau de la société. Notons au passage qu'une partie de ce socle est "immergée", c'est à dire non immédiatement visible ; c'est l'organisation interne et le professionnalisme qui sont mis au niveau requis pour le déploiement visé.

...> L'actualité marquante de l'année est la confrontation à la crise sanitaire et à ses conséquences économiques. Les enjeux ont été, et sont encore, de maintenir au mieux l'ensemble des activités de la Nef tout en préservant la santé de chacune et de chacun. Fidèle à ses valeurs, la Nef a été à l'écoute des emprunteurs en difficulté et a recherché, pour chaque situation particulière, le meilleur accompagnement possible. Cependant, la bonne gestion des risques reste un enjeu crucial et sera déterminante pour les deux années à venir.

...> Un autre dossier structurant est celui de l'adossement. À l'issue de l'AG 2020, le Crédit Coopératif a annoncé vouloir sortir de la relation d'adossement de la Nef envers lui.

À la suite, l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution qui délivre et retire les agréments bancaires) nous a confirmé qu'en l'état actuel de notre situation, l'adossement à un organisme garantissant notre solvabilité et notre liquidité était indispensable. À cette fin, une recherche active d'un nouveau partenariat a été entreprise dès juin 2020. À cette occasion, le conseil s'est prononcé sur une priorisation des types d'acteurs à approcher et sur une série de critères de sélection. À l'heure où ces lignes sont écrites, le résultat des travaux en cours n'est pas encore communicable.

Mais ce qu'il faut retenir à ce sujet, c'est l'esprit de l'alliance recherchée : il ne s'agit pas ici de simplement remplacer le Crédit Coopératif mais d'établir, au-delà de l'adossement réglementaire, une relation de complémentarité et de développement mutuel basée du côté de la Nef sur ses savoir-faire, sur l'autonomie qu'elle a su conquérir et sur la place unique qu'elle occupe aujourd'hui. Ceci dans un projet sociétal partagé autour des valeurs de notre coopérative.

Concernant les responsabilités spécifiques du conseil, celui-ci a pris acte de la démission de membre du directoire de Céline Scordia pour raison de santé. Céline Scordia a recentré son énergie et sa disponibilité sur les autres responsabilités qu'elle continue d'assumer à la Nef. Bien qu'un directoire composé de trois personnes reste aux yeux du conseil une bonne configuration, celui-ci a considéré que le moment n'était pas opportun pour le reconstituer et que le maintien d'un directoire à deux, de façon provisoire, ne posait pas de difficultés majeures dans l'immédiat.

Changement de modèle économique, changement d'organisation, changement d'échelle : aucun secteur de la Nef n'échappe à la question de son évolution pour être à sa juste place dans la Nef de demain.

Le conseil de surveillance lui-même, qui connaîtra une évolution sensible de sa composition lors de la prochaine AG, doit également poursuivre son adaptation. Il a travaillé à l'élaboration de son règlement intérieur et a institué un comité des nominations et des rémunérations. Le comité d'éthique qui lui est rattaché va être repensé.

La commission vie coopérative qui dépend du conseil également, n'a pas été en mesure, à elle seule, de mener à bien le travail de refonte dont elle doit faire l'objet. Plus largement, la recherche d'une meilleure adéquation entre la vie coopérative, les attentes des sociétaires et les besoins de la Nef, dans le respect de ses valeurs, doit être poursuivie afin de satisfaire le plus grand nombre.

➤➤➤ **Le futur adossement, le développement de notre capital, le financement de projets, la maîtrise des risques et une vie coopérative satisfaisante sont autant d'enjeux pour lesquels le conseil reste fortement mobilisé.**

RAPPORT DU COMITÉ D'ÉTHIQUE

Dans un contexte de crise sanitaire et préférant la qualité d'échanges en présentiel plutôt qu'en visio, le comité ne s'est réuni que deux fois en 2020.

➤ Pour mémoire, le comité d'éthique a pour mission d'apporter un éclairage sur les questions d'éthique et non de dire ce qui est éthique ou non. Chaque intervenant a la responsabilité de décider du bien-fondé de ses actions.

Le départ de trois de ses membres a également ouvert un espace de réflexion sur l'avenir du comité. Un travail vient donc de débiter avec le conseil de surveillance afin de redéfinir les missions du comité, ses modalités de fonctionnement et de recrutement...

➤ Les membres du comité tiennent à remercier **Jean Marc Reverdiau** pour ses cinq années d'engagement et ses nombreuses contributions aux réflexions du comité. Le comité remercie également **Élisabeth Jacquin** qui a intégré l'équipe dans un contexte très particulier ne lui permettant pas de poursuivre son engagement. Enfin, les membres restants souhaitent rendre un hommage particulier à **Philippe Leconte** qui était, depuis de nombreuses années, une boussole pour le comité. Il a marqué chacun de ses membres par la profondeur de ses réflexions ainsi que la sagesse de ses remarques. Le départ de Philippe, après 33 ans de contributions à différents postes (dont président du conseil de surveillance), est une page importante de la coopérative qui se tourne.

Liste des membres : Marie-Thérèse Ducourau, Fabienne Esquivillon, Philippe Pascal.

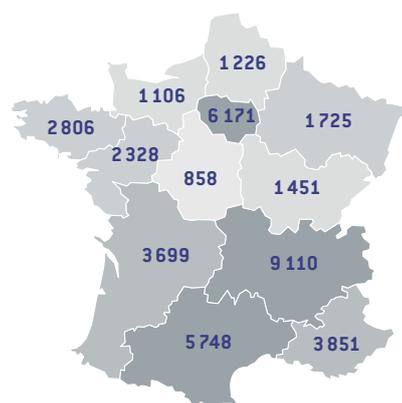
L'ACTIVITÉ COMMERCIALE ET COOPÉRATIVE

IVAN CHALEIL

Directeur commercial et membre du directoire



L'année 2020 a été fortement chamboulée par la crise, pour la Nef et pour ses clients et sociétaires. Cependant, et malgré un travail de soutien important à ses emprunteurs en difficulté du fait de la crise, cette année a montré encore une fois la vitalité commerciale de notre coopérative.



Répartition du nombre de sociétaires au 31/12/2020

CORSE – DOM/TOM – ÉTRANGER : 582

TOTAL GÉNÉRAL (professionnels et particuliers)

40 661

Tant du côté de l'épargne collectée que des prêts distribués, les chiffres montrent une croissance importante par rapport à 2019, qui était déjà une année exceptionnelle.

Ce sont ainsi plus de 170 M€ d'épargne nouvelle qui ont été collectés en 2020 sur les livrets, le stock atteignant les 500 M€ de collecte, pour un produit né il y a un peu plus de 4 ans seulement. Et les crédits distribués ont dépassé pour la première fois la barre des 100 M€, avec 114 M€ de prêts débloqués en 2020.

Et comme chaque année, malgré des chiffres qui montrent que la Nef augmente le montant moyen des prêts qu'elle octroie, la création d'entreprise est privilégiée, puisque plus de 50% des prêts de l'année écoulée l'ont été pour le lancement de nouvelles activités.

Par ailleurs, au-delà de son activité d'intermédiation "classique" épargne/crédit, la Nef a développé en 2020 son offre de banque au quotidien pour les professionnels, en améliorant son service de gestion des flux.

On peut souligner également la poursuite de l'activité de la plateforme de finance participative de dons, Zeste.coop, qui a atteint en 2020 les 3 M€ collectés.

Enfin, comment ne pas souligner encore l'investissement et l'apport des sociétaires de notre coopérative, qui malgré des restrictions fortes au niveau des déplacements et des actions qu'ils entreprennent habituellement, ont rivalisé d'ingéniosité pour essayer de maintenir une proximité entre sociétaires, clients, professionnels, particuliers, partenaires...Un grand merci à eux.

L'activité commerciale en quelques chiffres

	Nombre	Encours en M€
CRÉDIT		
Prêts accordés	666	171
Prêts débloqués	459	114
Prêts en cours d'amortissement	2 513	413
ÉPARGNE		
Livrets	30 298	523
Comptes à terme	6 209	94
SOCIÉTARIAT / CAPITAL	40 661	47
COMPTES COURANTS PROS EN GESTION	1 305	30

LES PROFESSIONNELS : UNE ACTIVITÉ CRÉDIT RECORD

Il y a eu un véritable coup d'arrêt entre mars et mai 2020 lors du premier confinement. A ce moment-là, la Nef a dû tout simplement mettre en pause quasiment toute son activité pour se concentrer sur les difficultés rencontrées par les sociétaires pro pour rembourser leur crédit. C'est plus du quart du portefeuille de clients de la Nef qui a bénéficié d'une suspension de son crédit (soit 750 demandes acceptées), principalement dans les domaines de la culture, du tourisme, et de la restauration.

Mais en amont et en aval de cette "parenthèse", l'activité de financement a été extrêmement soutenue, au point même de générer parfois un peu de surchauffe en interne, et de voir les délais d'obtention des prêts s'allonger pour les clients.

Si les secteurs historiques de la Nef tels que la filière biologique (production, transformation, distribution) et les énergies renouvelables restent porteurs en 2020, la Nef a travaillé à un rééquilibrage entre ses investissements "verts", écologiques, très prononcés ces dernières années, et ses investissements dans les secteurs plus "sociaux". Ainsi, les volets collectivités, la santé, l'insertion, l'habitat social ont été largement investis l'an dernier et cela a porté ses fruits.

Un dernier mot enfin concernant les secteurs d'intervention, la Nef poursuit son développement dans des secteurs porteurs tels la petite enfance, le Réseau VRAC, les brasseries, la filière cycle, les coopératives, les boulangeries bio...

Toute cette activité a été permise par des partenariats forts, que ce soit des têtes de réseau (Biocoop, VRAC,...) ou auprès d'apporteurs d'affaires qui ont bien compris la spécificité de la Nef (Loanbox pour les collectivités, Pandat pour l'habitat social, etc...)

Il convient également de souligner que la Nef a subi de nombreuses transformations en interne pendant cette année écoulée.

Le réseau commercial s'est largement réorganisé en 2020, abandonnant le concept de délégations régionales pour implanter partout sur le territoire des banquiers itinérants.

Ce sont ainsi 20 banquiers itinérants qui œuvrent sur le territoire français, et de nouvelles implantations ont vu le jour l'an dernier, à Montpellier, à Rennes, ou encore à Valence. De nombreux nouveaux collaborateurs ont ainsi rejoint la coopérative en 2020, le tout dans un contexte de crise sanitaire et de télétravail, qui a rallongé naturellement leur intégration.

A cela s'ajoute la mise en place d'une cellule grands comptes, composée de 5 personnes, à vocation nationale, et qui a pour objectif d'attirer une nouvelle clientèle à la Nef, et d'initier et animer des partenariats commerciaux stratégiques pour notre coopérative.

LES PARTICULIERS : UNE GROSSE ACTIVITÉ DE COLLECTE

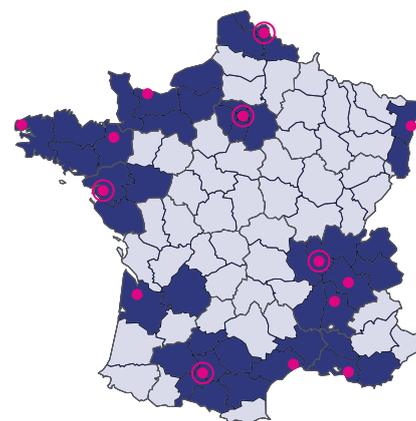
L'année 2020 a évidemment été très marquée par la crise sanitaire dont nous ignorons, au premier confinement, l'impact qu'elle aurait sur la Délégation des Particuliers, dont la mission principale est la collecte d'épargne.

C'est finalement une année record pour la collecte et l'ouvertures de livrets qui s'explique par deux facteurs : tout d'abord, le surplus d'épargne moyen des français (qui cache malheureusement de très fortes disparités) a été massif en 2020 (+70 à 100 milliards de €) du fait de la crise sanitaire, et c'est donc naturellement que la collecte d'épargne à la Nef a suivi la tendance nationale. Ensuite, le contexte a été propice à une certaine réflexion d'une partie de la population sur ce qui est essentiel, ou pas, dans le monde d'aujourd'hui et sur les moyens de construire le « monde d'après » dont parlaient les médias à longueur de journée sans forcément définir précisément quels en seraient les fondements. Comme l'argent est un formidable outil de transformation, ces réflexions ont mené un certain nombre de personnes à rejoindre la Nef pour devenir acteurs de ce changement tant espéré.

2020 a aussi été l'année où les avantages fiscaux liés à la souscription des parts de capital de la Nef ont été supprimés mettant la coopérative et ses sociétaires face un moment de vérité : est-ce que ces avantages fiscaux constituaient le principal moteur de la dynamique de collecte de capital, essentiel au développement de la Nef ? Les chiffres de fin d'année parlent d'eux-mêmes, les sociétaires et les clients se sont mobilisés pour rassurer ceux qui se posaient la question d'une trop forte « dépendance » aux avantages fiscaux avec une conséquence inattendue, celle d'une meilleure répartition du capital puisqu'il y a eu plus de souscriptions pour un montant moyen moins élevé.

C'est enfin une année où l'équipe de conseillers en charge de la relation avec les clients et sociétaires particuliers a été particulièrement sollicitée, puisque cette croissance évoquée plus haut s'est traduite par près d'une dizaine de milliers de nouveaux clients particuliers, pour qui il a fallu assurer un service de qualité.

Le réseau commercial de la Nef



- PRÉSENCE PRIORITAIRE
- PRÉSENCE PONCTUELLE
- IMPLANTATIONS DES BANQUIERS ITINÉRANTS :
- BANQUIER "ISOLÉ"
- PLUSIEURS BANQUIERS

LES PERSPECTIVES

La Nef a posé une stratégie commerciale pour 2021 fortement orientée sur le développement du marché des professionnels. Au-delà d'une croissance attendue sur l'activité crédit, la Nef a amélioré son offre de gestion du quotidien, les flux, en proposant à ses clients professionnels un nouvel espace en ligne pour le compte à vue assorti de nouvelles fonctionnalités et d'une appli mobile.

Ces nouvelles fonctionnalités autour de ce compte sont attendues en 2021, ayant pour objectif d'augmenter fortement le niveau de service à tous les clients et sociétaires de la coopérative, et leur permettre plus d'interactions avec leur banque éthique. Cette année sera donc une année d'accueil de nombreux nouveaux clients, à qui l'on ne demandera plus nécessairement de réaliser un crédit au sein de notre coopérative pour bénéficier d'un compte courant.

LE FINANCEMENT PARTICIPATIF PAR LA NEF

Pour répondre aux besoins des projets inscrits dans une démarche écologique, sociale ou culturelle et proposer à chacun et chacune un moyen de s'impliquer dans ces projets, la Nef a créé la plateforme de financement participatif Zeste.

Depuis son lancement en 2016, 500 projets ont levé 3 M€ grâce aux soutiens de plus de 55 000 personnes.



En 2020 c'est :



431 956 €
collectés



6 710
nouveaux inscrits



82
projets financés

LA VIE COOPÉRATIVE

En 2020, les sociétaires actifs ont continué à s'engager auprès de notre coopérative.

Véritables porte-paroles de proximité, ils font rayonner les valeurs de la finance éthique sur leur territoire, créent du lien entre emprunteurs et sociétaires / épargnants et s'impliquent dans la gouvernance de la coopérative.

La dynamique territoriale a été fortement impactée par la crise sanitaire à partir de mars et de nombreux rendez-vous ont été annulés. Toutefois, de nouvelles formes d'événements et d'interaction ont vu le jour, grâce à la créativité des groupes locaux de sociétaires actifs : les réunions des groupes locaux se sont tenues en visioconférence, le groupe local Paris a réalisé une série de reportages sur les emprunteurs de son territoire en septembre, le groupe local Rouen Normandie a organisé un apéro-découverte de la Nef en octobre, le groupe local Drac Isère a co-organisé un speed dating en ligne avec les acteurs de la finance solidaire à Grenoble en novembre, etc...

De nouveaux banquiers itinérants ont pris leurs fonctions en fin d'année, et ont pu s'appuyer sur la présence des groupes locaux pour appréhender les spécificités de leur territoire et le réseau des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Nouveauté 2020 : il est maintenant possible de se manifester en tant que volontaire, un engagement ponctuel pour faire connaître la Nef et/ou pour appuyer les sociétaires actifs sur leurs événements. Plus d'une centaine de sociétaires et épargnant.e.s de la Nef ont répondu à l'appel et ont pu suivre les formations vie coopérative afin d'être plus à l'aise dans cette mission.

Vie coopérative 2020	Nombre
Sociétaires actifs	195
Groupes locaux conventionnés	29
Volontaires hors sociétaires actifs	111
Formations et webinaires thématiques animés par les salariés ou instances, à destination des sociétaires actifs	10
Réunions de gouvernance ⁽¹⁾	11
Foires et salons / interventions des sociétaires actifs	40
Événements organisés par les sociétaires actifs ⁽²⁾	41



Juillet 2020 - balade partagée entre sociétaires de Seine-Maritime, organisée par le groupe local de Rouen Normandie

(1) Confluent de délégation, assemblée de coordinateurs locaux (ACL), Inter-ACL, Commission Vie Coopérative : lieux d'échanges et/ou de co construction entre les sociétaires actifs et les différentes parties prenantes de la Nef.

(2) ApéroNef, randoNef, inauguration, permanence, réunion d'information publique, etc.

BILAN SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

LÉO MIRANDA

Directeur Innovation-marketing

CORALIE PERSIANI

Directrice des services support

Depuis sa création, la Nef porte une attention particulière à mesurer les externalités écologiques et sociales des projets qu'elle accompagne dans leurs besoins de financement. Cette recherche de sens, la Nef s'est engagée à se l'appliquer à elle-même en cherchant à améliorer régulièrement son impact social et environnemental.

Pour rendre compte des réalisations et des projets qui vont dans ce sens, la Nef publie ce bilan social et environnemental de l'année 2020. Loin des standards très détaillés des rapports RSE des grandes entreprises, ce bilan a pour objet de mettre en lumière de manière simple la situation sociale de la Nef ainsi que les actions entreprises pour améliorer le quotidien de ses collaboratrices et collaborateurs, faciliter le dialogue entre les parties prenantes, proposer une politique d'achat responsable, inciter à l'utilisation de transports doux ou suivre les dépenses énergétiques de ses bâtiments.

POLITIQUE SOCIALE

L'année 2020 a été marquée, comme pour la plupart des entreprises, par une nécessaire réorganisation du travail de manière soudaine, liée à la crise sanitaire. Nous avons réussi, en quelques jours et dès le mois de mars, à organiser l'ensemble de la Nef en télétravail et à maintenir ce dispositif jusqu'en septembre, date à laquelle le télétravail s'est assoupli mais est resté la règle.

Par ailleurs, l'année a été marquée par **3 nouveaux accords** signés entre la direction de la Nef et le comité social et économique :

••> Accord égalité hommes/femmes, portant sur 3 grands critères :

- Garantir l'égalité de salaire entre les femmes et les hommes ;
- S'engager dans l'objectif que le congé maternité, le congé parental ou d'adoption ne constituent pas un frein à l'évolution de carrière ;
- Garantir une égalité de traitement entre les femmes et les hommes à temps partiel et entre les salariés à temps plein et à temps partiel.

••> Accord pour les personnes en situation de handicap permettant de :

- Garantir un traitement égalitaire des candidatures de personnes en situation de handicap ;
- Améliorer la publicité des offres d'emploi en direction des personnes handicapées.

••> Accord sur les déplacements et frais professionnels, en vue de :

- Favoriser les transports doux (transports en commun, vélo, train) au détriment des transports polluants (avion, voiture) ;
- Favoriser le développement des déplacements domicile-travail à vélo (renforcement de la politique d'indemnité kilométrique vélo).

L'embauche de collaborateurs poursuit sa progression pour la deuxième année consécutive (+ 4,5 ETP) pour soutenir l'ambitieux projet de développement de la Nef. Les nouvelles et nouveaux salariés sont venus renforcer principalement le réseau commercial dédié aux professionnels et le pôle service client qui sont les deux services les plus impactés par la nouvelle stratégie de changement d'échelle de notre coopérative sur le marché des professionnels (accroissement des crédits aux entreprises et associations et montée en puissance sur le déploiement du compte courant pour les professionnels).

Politique de rémunération

L'écart entre le salaire le plus bas et le plus haut va de 1 à 3. En intégrant les mandats sociaux, ce chiffre est porté à 5,3. Cet écart contenu permet notamment à la Nef de bénéficier de l'agrément ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale).

Par ailleurs, un important travail sur la politique sociale et la grille salariale a démarré en 2020. L'objectif de cet important travail est de questionner l'équilibre de la grille salariale et de fixer des critères objectifs et mesurables pour définir la rémunération de chacun (expérience, ancienneté à la Nef, diplôme, responsabilités dans l'entreprise, situation d'encadrement, participation au comité de direction...).

La mise en application de cette nouvelle grille de salaire se fera en deux étapes sur la période 2021-2022.

Égalité de salaires entre femmes et hommes

La Nef est composée de 64 % de femmes. Le salaire médian des femmes reste encore inférieur à celui des hommes, 2 300 € brut mensuel contre 2 576 €, stable par rapport à 2019 (251 € d'écart en 2019, 296 € en 2018).

Plan de formation

Le plan a été impacté par la crise sanitaire, de nombreuses formations ont été annulées et reportées sur 2021, certaines ont pu avoir lieu en visioconférence à l'automne 2020.

Le budget prévu en 2020 était de 72 420 € plutôt orienté "métiers" et réglementaire, il a été réalisé pour 25 800 €, soit 1/3 de ce qui était prévu. Les formations essentielles ont été reportées sur l'année 2021.

2020, quelques chiffres sur le volet "social" de la Nef

	chiffres au 31/12/2020
ETP réglementaire au 31/12/2020	97,13
Nombre d'arrivées	30
Nombres de départs	17
Turnover*	24,23 %
Écart entre salaire plus haut et salaire plus bas	5,3
Salaire médian femmes	2300
Salaire médian hommes	2576
Âge moyen (ans)	38,37
Moyenne d'ancienneté (ans)	4,83
Absentéisme (hors congés maternité)	4,80 %
10 salaires les plus hauts	5 femmes / 5 hommes
Répartition hommes / femmes	64 % femmes / 36 % hommes

* tous motifs de départ confondus : démissions, fin de CDD, retraites

EMPREINTE ÉCOLOGIQUE : UTILISATION DE MODES DE TRANSPORTS DOUX

Favoriser les modes de transports doux pour les déplacements professionnels et domicile-travail est une des grandes préoccupations de la Nef. Cela concerne l'ensemble des parties prenantes de la coopérative, des salariés au conseil de surveillance en passant par les sociétaires actifs qui agissent localement pour faire connaître notre coopérative.

Plus précisément, nous favorisons les déplacements en train et en véhicules hybrides pour les déplacements professionnels et les transports en commun, et le vélo pour les déplacements domicile-travail.

Déplacements domicile-travail

La Nef étant toujours dans une démarche de développement durable et souhaitant continuer à inciter ses collaborateurs à utiliser, dans la mesure du possible pour les déplacements domicile-bureau, les transports dits "doux" et/ou collectifs. Il a été convenu suite au nouveau décret sur le forfait mobilité durable (qui reste facultatif pour les entreprises) sorti en mai 2020 :

- une augmentation de l'indemnité kilométrique vélo (IKV) à hauteur de 300 € net maximum par an et par salarié ;
- la mise en place d'une prime covoiturage à hauteur de 300 € net maximum par an et pour tous les salariés co-voiturant avec un collègue Nef ;
- la possibilité de cumuler ou d'alterner le vélo et les transports en commun : le forfait mobilité durable est cumulable avec la prise en charge des 50 % d'abonnement de transport en commun dans la limite de 300 €/an pour la partie forfait mobilité durable.

➤ En 2020, **913 km de covoiturage ont été effectués** entre salariés de la Nef et **17 370 km ont été déclarés en IKV** (+ 24 % par rapport à 2019) par 16 collaborateurs sur tous les sites (Nantes, Lyon, Paris et Toulouse).

Déplacement professionnels

Le parc automobile de la Nef est composé de neuf véhicules : tous sont hybrides. Huit sont en location longue durée, la Nef étant propriétaire d'un seul véhicule. Cela permet de limiter les charges et d'accéder régulièrement à des véhicules plus récents et plus performants.

➤ Répartition des déplacements par type de transport



55 %
en train



44 %
en voiture



1 %
en avion

Challenge Mobilité 2020



Politique d'achat responsable

La Nef recherche également du sens dans sa politique d'achat tant sur le volet de l'empreinte écologique, qu'au travers du soutien aux personnes en insertion.

Nous avons poursuivi en 2020 nos orientations vers des achats responsables dans plusieurs domaines :

- Travail avec des ESAT
- Choix de traiteurs bios et locaux pour nos événements et réceptions
- Travail avec des entreprises issues de la réinsertion : MS 69 spécialisée dans la réinsertion (nettoyage des locaux de Lyon, Paris et Toulouse)
- Choix du papier recyclé pour nos papiers à entête et nos cartes de visite
- Abonnement Enercoop pour l'ensemble de nos locaux, siège comme délégations

Pour la première fois en 2020, la Nef a décidé de renouveler une partie de ses équipements en téléphonie mobile en basculant chez Fairphone (35 appareils). Conçus pour rompre avec l'obsolescence programmée (tous les composants pouvant être remplacés en vue d'améliorer la durabilité de l'appareil), la troisième génération de Fairphone mise également sur l'usage toujours plus important de matériaux recyclés (+ de 40 % de plastique recyclé pour ce téléphone). Nous prévoyons de poursuivre le renouvellement des téléphones en s'orientant vers Fairphone pour les années à venir.

Un partenariat de longue durée avec le centre de relation client Alta Etic

Créée en 1987, Alta Etic est une entreprise à taille humaine qui accompagne ses partenaires dans la gestion de leurs relations clientèles à distance. Au-delà de sa situation géographique exclusivement en France (à Marseille), là où de nombreuses entreprises n'hésitent pas à délocaliser, Alta Etic valorise les conditions de travail et de rémunération qu'elle définit comme gage d'une qualité de service de haut niveau. Voici leurs principaux engagements sociaux et sociétaux :

- l'engagement sociétal envers ses collaborateurs, qui sont tous en CDI ;
- l'engagement dans la montée en compétence avec un dispositif ambitieux de promotion interne ;
- l'engagement vers les plus fragiles, par des actions sur l'emploi des plus fragiles, notamment avec des partenariats avec Croix Rouge Insertion, mais aussi l'emploi des personnes en situation de handicap (9 % des collaborateurs) ;
- l'engagement envers le respect des droits des femmes, qui sont payées au même niveau que les hommes à poste égal ;
- l'engagement pour la planète : Alta Etic achète exclusivement des terminaux "recyclés" et reconditionnés.

Impression de supports de communication

L'ensemble de la documentation de communication (plaquettes commerciales, supports d'information, carte de vœux, etc...) est imprimé avec des encres à base végétale, sur papier recyclé ou PEFC. Nous travaillons avec des imprimeurs français.

COMPTES DE L'EXERCICE 2020

LES CHIFFRES SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS D'EUROS

Les comptes de la société sont présentés selon les normes relatives aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

➤ **Le compte de résultat** montre l'activité de l'année en détaillant les principaux postes de produits et de charges ; il comprend des sous-totaux aussi appelés soldes intermédiaires de gestion qui permettent d'appréhender la façon dont se constitue le résultat de l'exercice.

➤ **Le bilan** traduit la situation de la société au 31 décembre. La colonne Actif détaille le patrimoine de la société qui se décompose notamment de prêts faits à ses clients ou à d'autres établissements de crédits, en titres détenus dans d'autres sociétés et en immobilisations qui sont les biens (immeubles, véhicules, matériel informatique ...) nécessaires à l'activité. La colonne Passif répertorie les dettes de la société envers ses sociétaires (capital social, dépôts à termes, livrets) et envers d'autres établissements de crédit.

➤ **Les engagements hors bilan** recensent des sommes qui n'ont pas donné lieu à des mouvements financiers mais à des engagements par signature. Les "engagements de financement donnés" enregistrent les dossiers de crédit qui ont fait l'objet d'une décision favorable mais dont les fonds ne sont pas encore débloqués. Les "engagements de financement reçus" enregistrent les accords de refinancement non utilisés. Les "engagements de garantie" donnés concernent des contre-garanties octroyées par la Nef à des emprunteurs du Crédit Coopératif.

➤ **L'annexe** présente des tableaux d'analyse qui détaillent certains postes du bilan, du hors-bilan, du compte de résultat et expliquent leur évolution d'un exercice sur l'autre.

COMPTE DE RÉSULTAT 2020 en milliers d'euros

	Renvois*	2020	2019
+ Intérêts et produits assimilés	5,1	8476	8 128
- Intérêts et charges assimilés	5,1	1228	1 438
+ Revenus des titres à revenu variable	5,2	4	7
+ Commissions (produits)	5,3	1843	1 687
- Commissions (charges)	5,3	72	228
+/- Gains ou pertes sur opérations de placement	5,4	21	7
+ Autres produits d'exploitation bancaire	5,5	23	14
- Autres charges d'exploitation bancaire	5,5	38	31
PRODUIT NET BANCAIRE		9 029	8 146
- Charges générales d'exploitation	5,6	7 962	7 544
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles	5,6	821	564
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		246	38
+/- Coût du risque	5,7	- 889	- 1 377
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		- 643	- 1 339
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	5,8	- 178	- 97
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		- 822	- 1 437
+/- Résultat exceptionnel	5,9	31	10
- Impôts sur les bénéfices	5,9		
RÉSULTAT NET		- 791	- 1 427

* La colonne Renvois fait référence aux numéros des rubriques explicatives de l'annexe comptable.

BILAN AU 31/12/2020 en milliers d'euros

ACTIF	Renvois*	2020	2019
Effets publics et valeurs assimilées	2,1,3	42 822	19 044
Créances sur les établissements de crédit	2,5	208 011	244 023
Opérations avec la clientèle	2,4	407 151	263 825
Obligations et autres titres à revenu fixe	2,1,3	12 990	14 536
Actions et autres titres à revenu variable	2,1,3	14 199	16 202
Participations et autres titres détenus à long terme	2,1	5 704	3 026
Parts dans les entreprises liées	2,1	4 636	6 643
Immobilisations incorporelles	2,2	4 195	3 726
Immobilisations corporelles	2,2	381	424
Autres actifs	2,3	23 442	13 099
Comptes de régularisation	2,3	1 468	2 567
TOTAL ACTIF		724 999	587 115
PASSIF	Renvois*	2020	2019
Dettes envers les établissements de crédit	3,2	7	56 924
Opérations avec la clientèle	3,1	673 716	481 512
Dettes représentées par un titre	3,1	500	800
Autres passifs	3,2	1 904	926
Comptes de régularisation	3,2	1 165	973
Provisions pour risques et charges	2,6	260	273
Dettes subordonnées	3,1	3 040	1 553
Capitaux propres hors FRBG	3,3	44 407	44 154
Capital souscrit		47 361	46 317
Réserves		1 665	1 665
Report à nouveau (+/-)		- 3 828	- 2 402
Résultat de l'exercice (+/-)		- 791	- 1 427
TOTAL PASSIF		724 999	587 115
HORS BILAN	Renvois*	2020	2019
ENGAGEMENTS DONNÉS			
Engagements de financement	4	54 681	38 270
Engagements de garantie	4	93 911	86 540
ENGAGEMENTS REÇUS			
Garanties reçues	4	155 275	*

* La colonne Renvois fait référence aux numéros des rubriques explicatives de l'annexe comptable.

ANNEXES AUX COMPTES

CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

Les chiffres sont exprimés en milliers d'euros

1 - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis, ainsi qu'aux dispositions réglementaires applicables aux établissements de crédit. Les règles et méthodes de comptabilisation appliquées sont identiques à celles de l'exercice précédent.

1.1 – Crédits à la clientèle et dépréciations

Les crédits à la clientèle figurent à l'actif pour leur valeur nominale diminuée des dépréciations constituées. Les crédits rachetés à d'autres établissements sont inscrits à l'actif pour le montant du capital restant dû ; l'écart entre le prix d'acquisition et le capital restant dû est réparti sur la durée restante à courir sur chaque prêt et déduit du produit d'intérêts ; en 2020, le montant déduit s'est élevé à 2 360 K€.

Les crédits sont transférés en créances douteuses lorsqu'ils présentent un risque avéré de non recouvrement total ou partiel, et en particulier lorsque les concours font apparaître un ou plusieurs impayés de plus de trois mois.

Dans l'encours douteux, la Nef distingue l'encours douteux compromis de l'encours douteux non compromis.

➤ Créances douteuses non compromises

Les créances douteuses non compromises sont les créances douteuses qui ne répondent pas à la définition des créances douteuses compromises.

➤ Créances douteuses compromises

Il s'agit des créances douteuses dont les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lesquelles un passage en perte à terme est envisagé lorsqu'une créance apparaît définitivement irrécouvrable, celle-ci est sortie des actifs de la société et enregistrée en perte. À l'inverse, lorsque les retards accumulés sur un dossier sont résorbés et que le remboursement reprend normalement, le dossier est reclassé parmi les encours sains.

Les dépréciations sont déterminées au cas par cas, en tenant compte des garanties reçues. La valeur de réalisation des garanties est appréciée avec prudence en fonction de leur nature. Conformément à la réglementation, les intérêts sur créances douteuses - échus et non échus - sont intégralement dépréciés. Les intérêts courus non échus sur créances compromises cessent d'être comptabilisés à compter de leur déclassement.

En application des normes comptables, les créances douteuses font l'objet d'un calcul d'actualisation ; au 31/12/2020, ce calcul se traduit par une augmentation du montant des dépréciations de 111 K€. Ce type de dépréciation n'est pas admis en déduction du résultat pour le calcul de l'impôt sur les sociétés.

Le niveau de risque étant différent suivant la destination des crédits, les encours sont répartis en plusieurs catégories : crédits en faveur de la création d'entreprises, crédits destinés à la consolidation ou au sauvetage d'entreprises, crédits d'investissement, crédits de trésorerie.

1.2 – Portefeuille Titres

Le portefeuille de titres, classé selon l'intention qui préside à leur détention, est constitué de titres de placement, d'investissement et de participations.

➤ Titres de placement

Figurent en portefeuille de placement, les titres acquis avec un objectif de détention supérieur à six mois. Ils sont inscrits au bilan à leur prix d'achat, hors frais d'acquisition et intérêts courus non échus pour les titres à revenu fixe. Les intérêts courus non échus à la clôture de l'exercice sont ajoutés au montant nominal des titres.

➤ Titres d'investissement

Les titres à revenu fixe sont classés en portefeuille d'investissement lorsqu'ils sont acquis avec l'intention de les conserver durablement, en principe jusqu'à leur échéance. L'écart éventuel entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres fait l'objet d'une imputation sur la durée résiduelle des titres, de sorte que la valeur comptable des titres corresponde à l'échéance à leur valeur de remboursement.

➤ Titres de participations

Les titres de participations, acquis en vue d'une détention durable, figurent à l'actif à leur coût historique, le cas échéant diminué de dépréciations lorsque leur évaluation à la clôture de l'exercice, fondée sur la valeur mathématique et les perspectives d'avenir, fait apparaître une moins-value latente.

Les intérêts courus non échus à la clôture de l'exercice sont rattachés au poste concerné.

► Titres de transactions

Sont considérés comme des titres de transaction les titres qui, à l'origine, sont :

- soit acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme ;
- soit détenus par un établissement du fait de son activité de mainteneur de marché

1.3 – Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont décomposées par éléments constitutifs lesquels sont amortis sur des durées différentes.

1.4 – Passif social de l'entreprise

La société ne constitue pas de provision dans ses comptes au titre des indemnités

de fin de carrière dues au personnel mais elle verse les sommes nécessaires à une compagnie d'assurance ; les sommes ainsi versées constituent une charge définitive pour l'entreprise. Aucun versement n'a été réalisé en 2020 car les montants déjà versés couvraient le besoin.

2. DÉTAILS DES POSTES DU BILAN : ACTIF

2.1 – Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

2.1.1 – Variation des titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme	Montant au début de l'exercice	Reclassements	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Participations et autres titres détenus à long terme					
Valeurs brutes	2 503	1 102	336		3 941
Avances en compte courant	541	1 601		1	2 142
Dépréciations	19	178	182		380
Valeurs nettes	3 026				5 703
Parts dans les entreprises liées					
Valeurs brutes	2 717	- 1 102			1 615
Avances en compte courant	6 085	- 1 601	493		4 977
Dépréciations	2 160	- 178		25	1 956
Valeur nette totale	6 643				4 636

2.1.2 – Informations sur les filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part de capital détenu en pourcentage	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Montant des cautions et avoirs fournis	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
Filiales										
50 % au moins détenu par la société financière										
Nef Capital Patient	125	1	99,8%	125	0	1 956		28	- 351	
Nef Gestion	24	1	100%	589	24	0		22	13	
Nef Investissement	403	- 393	99,5%	894	0	180		47	12	
SCI Côté Marguerite	5		99,5%	5	5	2 471		792	- 82	
Bâti Cité commanditée SAS	4		50%	2	0					
Participations										
Entre 10 et 50 % détenu par la société financière										
Cocagne Investissement	1 113	- 281	45%	500	370			19	- 8	
Terre de Liens Gestion	8		45%	3	3			1		
Énergie Partagée commanditée	12	60	33%	4	4			730	21	
TAMA	300	- 97	32%	93	64			1	- 2	
Coopérative Cocagne	10	- 3	20%	2	2			3	- 2	
SCI Lyon	800	- 169	15%	120	120	541		317	55	
SEFEA	3 721	- 839	13%	501	300	1 500		61	- 321	
Autres participations										
Inférieures à 10 %										
Autres				2 717	2 697	1 601				

→ Compte tenu de la date d'établissement des comptes annuels, certaines informations figurant dans le tableau ont trait à l'exercice 2019.

La Nef a analysé le poids des agrégats de ses filiales qui pourraient faire partie de son périmètre de consolidation, si des comptes consolidés étaient établis. En cumulé aucun de ces agrégats n'est apparu comme significatif. Il a été considéré que les dispositions de l'article 1000 du règlement 99-07 du comité de la Réglementation Comptable étaient respectées et qu'il n'était pas utile de produire des comptes consolidés. Les informations sur les résultats des principales filiales et participations sont données dans le tableau ci-dessus. Leurs activités sont présentées ci-après.

➤ **Nef Capital patient** est une société de capital-risque créée en 2015 détenue à 100 % par la Nef, elle a pour objet de prendre des participations dans des entreprises clientes ou non de la Nef. Elle a racheté en 2019 les parts que la Nef détenait dans le fonds Sens.

➤ **Nef Investissement** est une filiale de la Nef créée en 2007 pour gérer des Fonds Communs de Placement à Risque (FCPR). La Nef a acquis la totalité des parts.

➤ **La SCI Coté Marguerite** a été créée pour faciliter la gestion des locaux de la Nef. Elle est propriétaire d'environ 37 % des parts de la SCI Pôle Carré de soie propriétaire de l'immeuble de Vaulx-en-Velin. Le résultat comptable de cette société est comptabilisé en charge ou produit dans les comptes de la société financière.

➤ **Nef Gestion** assure depuis mi-2018 la gestion de la plateforme internet de dons Zeste.

➤ **Bâti Cités, Coopérative Cocagne, Terre de liens gestion, Énergie Partagée** sont des sociétés de gestion de fonds dédiés.

➤ **TAMA** (Coopérative Européenne) créée en 2013 a pour objet la promotion et le développement en Europe de projets citoyens de l'économie solidaire en stimulant l'investissement direct en temps et en argent des citoyens et des réseaux de la société civile.

➤ **SCI Lyon** abrite un centre de coworking, la Nef détient un compte courant rémunéré.

➤ **SEFEA** (Société Européenne de Finances Éthiques et Alternatives) regroupe plusieurs intervenants majeurs dans la finance éthique en Europe.

2.1.3 – Portefeuille titres	Titres de placements	Titres d'investissements	Total 2020	Total 2019
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES		42 000	42 000	19 000
Dont surcote restant à amortir		1 365	1 365	642
Dont décote restant à amortir		- 586	- 586	- 636
Créances rattachées		43	43	39
Dépréciations				
Valeur nette bilan		42 822	42 822	19 044
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE		12 300	12 300	13 600
Dont surcote restant à amortir		302	302	514
Dont décote restant à amortir		- 5	- 5	- 7
Créances rattachées		393	393	428
Dépréciations				
Valeur nette bilan		12 990	12 990	14 536
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	14 199		14 199	16 202
Dépréciations				
Valeur nette bilan	14 199		14 199	16 202
TOTAL	14 199	55 812	70 011	49 782
Valeur estimative	14 199	57 003	71 202	52 303

➤ Les titres d'investissement ont une maturité moyenne de 81 mois, ils sont adossés à des ressources de même durée à hauteur de 15 165 K€ de comptes à terme et de 39 947 K€ de livrets. Un reclassement de 700 K€ a été opéré de la rubrique « Actions et autres titres à revenu variable » vers la rubrique « Obligations et autres titres à revenu fixe », concernant deux obligations à revenu fixe, afin de corriger l'erreur de présentation.

2.2 – Immobilisations incorporelles et corporelles

2.2.1 – Variation des immobilisations	Valeurs brutes au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes à la fin de l'exercice
Incorporelles en cours	2 175	1 371	2 367	1 179
Incorporelles en exploitation	3 127	2 158		5 285
Aménagements / travaux	908	1		909
Matériel de transport	49			49
Mobilier, matériel de bureau	371			371
Matériel informatique	612	85		696
Autres immobilisations	6			6
TOTAUX	7 247	3 615	2 367	8 495

→ Les immobilisations en cours ont trait à l'implémentation de notre logiciel bancaire dont une partie n'est pas encore opérationnelle fin 2020.

2.2.2 – Variation des amortissements	Amortissements au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements à la fin de l'exercice
Logiciels	1 576	693		2 269
Aménagements / travaux	616	87		703
Mobilier, matériel de bureau	315	10	1	323
Matériel informatique	541	92	60	573
Matériel de transport	49			49
Autres immobilisations	1	1		2
TOTAUX	3 096	882	61	3 916

La méthode de l'amortissement linéaire a été appliquée pour tous les postes d'immobilisations. Les taux utilisés sont les suivants :

	Logiciels courants	Logiciel bancaire	Constructions façade	Constructions fondation - ossature	Constructions équipements techniques	Constructions aménagements intérieurs	Matériel de transport	Matériel de bureau et informatique
Taux	25%	14%	3,33%	2,5%	6,67%	10%	20%	25%
Durée	4 ans	7 ans	30 ans	40 ans	15 ans	10 ans	5 ans	4 ans

2.3 – Ventilation des créances selon leur échéance

2.3.1 – Créances	Durées					Total
	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	À vue ou indéterminée	
Effets publics et valeurs assimilées			4 072	38 707	43	42 822
Créances sur les établissements de crédit	1 500		162 300		44 212	208 012
Crédits à la clientèle	15 492	32 909	184 358	165 432	8 959	407 151
Obligations et autres titres à revenu fixe	501	506	10 389	1 001	593	12 990
Actions et autres titres à revenu variable		500	345	13 297	57	14 199
Dépôts de garantie versés					141	141
Débiteurs divers	3 310	3 101	11 152	5 737		23 301
Charges constatées d'avances	323					323
Produits à recevoir	502					502
Comptes de régularisation divers débiteurs	642					642
TOTAL DES CRÉANCES	22 271	37 016	372 617	224 174	54 005	710 083

→ Le poste Débiteurs divers inclut 21 024 K€ de primes et d'intérêts courus liés à un rachat de crédits, cette somme est répartie selon la durée restant à courir sur les prêts concernés.

2.4 – Opérations avec la clientèle : crédits en cours

2.4.1 – Répartition du risque sur l'encours des prêts au 31/12/2020						
Destination des crédits	Critères d'analyse	Encours sains	Encours douteux	Encours douteux compromis	Ensemble des prêts	Ensemble en %
Crédits pour la création d'entreprises	Nombre de prêts	1 013	37	139	1 189	46 %
	Nombre de prêts en %	85 %	3 %	12 %	100 %	
	Encours	93 228	3 453	5 206	101 887	25 %
	Encours en %	92 %	3 %	5 %	100 %	
	Dépréciations constatées		-1 688	-3 750	-5 438	-5,3 %
Crédits pour la consolidation d'entreprises	Nombre de prêts	15	2	4	21	1 %
	Nombre de prêts en %	71 %	10 %	19 %	100 %	
	Encours	466	135	97	698	0 %
	Encours en %	67 %	19 %	14 %	100 %	
	Dépréciations constatées		-12	-50	-61	-8,8 %
Crédits d'investissements	Nombre de prêts	984	30	43	1 057	41 %
	Nombre de prêts en %	93 %	3 %	4 %	100 %	
	Encours	292 398	2 501	1 787	296 686	72 %
	Encours en %	99 %	1 %	1 %	100 %	
	Dépréciations constatées		-861	-1 233	-2 094	-0,7 %
Crédits de trésorerie	Nombre de prêts	237	47	14	298	12 %
	Nombre de prêts en %	80 %	16 %	5 %	100 %	
	Encours	12 921	177	317	13 415	3 %
	Encours en %	96 %	1 %	2 %	100 %	
	Dépréciations constatées		-83	-251	-334	-2,5 %
Ensemble des prêts en cours	Nombre de prêts	2 249	116	200	2 565	100 %
	Nombre de prêts en %	90 %	4 %	5 %	100 %	
	Encours	399 013	6 267	7 407	412 687	100 %
	Encours en %	95 %	2 %	3 %	100 %	
	Dépréciations constatées		-2 644	-5 283	-7 927	100 %
	Taux de dépréciation global		-42 %	-71 %	-1,9 %	-1,9 %

→ L'encours des prêts a très fortement augmenté en 2020 (+ 54 %) notamment grâce au rachat de deux portefeuilles de crédits à des collectivités locales (77 M€). Cette opération renforce la qualité moyenne du portefeuille en faisant tomber la part des crédits douteux à 3 % de l'encours (contre 10 % en 2019). Les crédits en faveur de la création d'entreprises restent les plus risqués, ils représentent 15 % de l'encours mais cumulent 69 % des dépréciations.

2.4.2 – Variation des créances douteuses	2020	2019	Évolution
Valeur brute des créances douteuses	13 674	13 673	0 %
Dépréciation des créances	-7 927	-6 744	18 %
Valeur nette des créances douteuses	5 747	6 929	-17 %

2.4.3 – Avances et crédits aux membres des organes d'administration et de direction	Encours fin 2020	Encours fin 2019	% des fonds propres
Jean-Pierre Caron	3	6	0,0 %
Jean-Luc Seignez (GAEC Champs libres...)	492	489	1,1 %
BIOCOOP SA	3 346	1 847	7,5 %
Philippe Pivan	0	3	0,0 %

2.4.4 – Intérêts courus à recevoir	Sur prêts de trésorerie	Sur prêts d'équipement	Sur prêts immobiliers	Sur prêts participatifs	Sur prêts douteux	Dépréciation des intérêts courus douteux	Total
	23	2 273	4	1	33	-33	2 301

2.5 – Opérations avec les établissements de crédit du réseau BPCE

Les comptes de la société financière de la Nef entrent dans le périmètre de consolidation des risques du Crédit Coopératif (92 000 Nanterre) qui garantit sa liquidité et sa solvabilité.

2.5 – Dépôts et placements de trésorerie	31/12/2020	31/12/2019	Évolution
Dépôts à terme à la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes	162 300	189 300	-14 %
Dépôt à vue ou à durée indéterminée au Crédit Coopératif	18 207	16 855	8 %
Dépôt à vue à la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes	21 775	21 202	3 %
Dépôts à vue chez Natixis	1 722	13 388	-87 %
Intérêts courus	2 515	1 757	43 %
TOTAUX	206 518	242 502	-15 %

2.6 – Dépréciations et provisions

2.6 – Dépréciations et provisions	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Dépréciations à la fin de l'exercice
Dépréciations des prêts	6 736	1 874	707	7 902
Dépréciations des intérêts courus	9		4	5
Dépréciations des titres de participations et parts dans les entreprises liées	2 179	182	25	2 336
Provisions pour risques et charges	273	10	23	260
TOTAUX	9 196	2 067	759	10 503

→ Les provisions pour risques et charges sont essentiellement constituées de risques opérationnels liés à l'activité de crédits.

3. DÉTAILS DES POSTES DU BILAN : PASSIF

3.1 – Ventilation des dettes selon leur échéance

3.1 – Dettes	Durées					Total
	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	À vue ou indéterminée	
Dettes envers les établissements de crédit					7	7
Opérations avec la clientèle	7 886	18 467	52 684	15 165	579 515	673 716
Dettes représentées par un titre			500			500
Autres passifs					1 904	1 904
Comptes de régularisation					1 165	1 165
Dettes subordonnées				3 000	40	3 040
TOTAL DES DETTES	7 886	18 467	53 184	18 165	582 630	680 332

→ Les intérêts courus non échus s'élèvent à **443 K€**. Les Dettes subordonnées ont été souscrites par le Fonds Européen d'Investissement ; elles sont destinées à renforcer les fonds propres et le ratio de solvabilité. 5 805 comptes inactifs sont ouverts dans nos livres pour un montant total de 10 397 791,50 €

3.2 – Opérations avec les établissements de crédit

La ligne de refinancement liée aux comptes chèque Nef-Crédit Coopératif a été entièrement remboursée en 2020.

3.2 – Lignes de refinancement	Montant des autorisations au 31/12		
	2020	2019	Évolution
Montant de la ligne de refinancement du Crédit Coopératif	0	56 920	- 100 %

3.3 – Capitaux propres

3.3 – Évolution des fonds propres	31/12/2019	Augmentations	Diminutions	31/12/2019	Évolution
Capital en euros	46 317	2 903	1 859	47 361	2 %
Réserves	1 665			1 665	
Report à nouveau	- 2 402		1 427	- 3 828	59 %
Résultat de l'exercice	- 1 427		- 636	- 791	- 45 %
Évolution des fonds propres	44 154	2 903	2 650	44 407	1 %
Nombre de sociétaires	39 784	1 283	406	40 661	2 %

→ En 2020, **96 771 nouvelles parts sociales de 30 € chacune** ont été souscrites par les sociétaires et 61 960 leur ont été remboursées. Le résultat déficitaire de 2019 s'élevant à 1 426 753,34 € a été affecté au compte de report à nouveau. La perte de l'avantage fiscal, celui-ci étant désormais appliqué aux entreprises labellisées ESUS de moins de 10 ans uniquement, a été un événement important. Malgré cela, plus de 2,9 M€ de nouvelles parts sociales ont été émises. Dans le cadre du processus de changement d'établissement adosseur, acté lors de l'assemblée générale de mai 2019, le Crédit Coopératif a demandé le remboursement de ses parts sociales (711 000 € soit 1,5 % du capital). Au global, 2 469 120 € (1 758 120 € hors Crédit Coopératif) seront remboursés en 2021 après validation par l'Assemblée Générale contre 1 859 000 € en 2020.

4. INFORMATIONS SUR LES ÉLÉMENTS HORS BILAN

- Les engagements de financement donnés correspondent aux prêts accordés mais non encore débloqués [54 681 K€].
- Les engagements de garantie donnés se décomposent en garanties données à la clientèle pour 2 153 K€ et pour 91 757 K€ en garanties données au Crédit Coopératif dans le cadre d'une convention de partage de risques qui procure un important volume de commissions à la Nef. [93 911 K€].
- Les engagements de garantie reçus viennent en couverture de l'encours des crédits, ils ont été accordés par des clients ou des fonds de garantie (155 275 K€)*. En raison des modifications en cours du système informatique, ce chiffre n'a pu être calculé pour l'année 2019.

5. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

5.1 – Produits nets d'intérêts et produits assimilés	31/12/2020	31/12/2019
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS		
Sur opérations avec les établissements de crédit	1 253	1 642
Sur opérations avec la clientèle	6 170	5 646
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	1 027	819
Autres intérêts et produits assimilés	26	20
Total intérêts et produits assimilés	8 476	8 128
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES		
Sur opérations avec les établissements de crédit	- 79	- 223
Sur opérations avec la clientèle	- 1 105	- 1 215
Autres intérêts et charges assimilées	- 44	
Total intérêts et charges assimilées	- 1 228	- 1 438
PRODUITS NETS D'INTÉRÊTS ET REVENUS ASSIMILÉS	7 248	6 690

→ La baisse des taux d'intérêts s'est poursuivie en 2020 mais elle a été compensée par l'augmentation du volume des prêts ce qui conduit à une augmentation des produits d'intérêts et dans le même temps la charge d'intérêts s'est réduite malgré la forte augmentation de la collecte d'épargne.

→ L'étalement de la prime de remboursement lié aux opérations de rachat de crédits a été reclassée en diminution des produits d'intérêts (par parallélisme avec le traitement recommandé par le règlement ANC 2014-07 pour les primes ou les décotes liées aux titres à revenus fixes).

5.2 – Revenus des titres à revenu variable	31/12/2020	31/12/2019
Dividendes	4	7

5.3 – Produit net des commissions	31/12/2020			31/12/2019		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	935	- 40	895	845	- 95	750
Sur opérations avec la clientèle	908	- 32	876	841	- 133	709
TOTAL PRODUIT NET DES COMMISSIONS	1 843	- 72	1 771	1 687	- 228	1 458

→ La progression des intérêts perçus et des commissions entraîne une forte augmentation du produit net bancaire [+ 11 %].

5.4 – Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	31/12/2020	31/12/2019
Reprises de dépréciations des titres de placement	25	710
Moins-values de cession		- 702
Dépréciations des titres de placement	- 4	
SOLDE DES GAINS ET PERTES SUR OPÉRATIONS DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS	21	7

5.5 – Autres produits et charges d'exploitation bancaire	31/12/2019	31/12/2018
Charges refacturées à d'autres sociétés	6	5
Autres produits divers d'exploitation	17	9
Produits rétrocédés	- 25	- 26
Charges diverses d'exploitation bancaire	- 13	- 5
SOLDE DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	- 15	- 17

5.6 – Charges générales d'exploitation	31/12/2020	31/12/2019
Charges de personnel	- 4 894	- 4 712
Impôts et taxes	- 378	- 215
Services extérieurs	- 2 608	- 2 587
Quote-part sur opérations d'exploitation non bancaire faites en commun	- 82	- 31
TOTAL DES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	- 7 962	- 7 544

5.6.1 – Effectifs en équivalent temps plein	2020	2019
Nombre moyen de salariés pendant l'année	92	93
Effectif en fin d'année	96	89

5.7 – Coût du risque	31/12/2020	31/12/2019
Dépréciations sur opérations avec la clientèle	- 1 874	- 3 470
Pertes sur créances irrécupérables couvertes par des dépréciations	- 278	- 153
Pertes sur créances irrécupérables non couvertes par des dépréciations		- 7
Reprises de dépréciations sur opérations avec la clientèle	723	672
Reprises de dépréciations sur créances amorties		
Compensations FEI	541	1 581
COÛT DU RISQUE	- 889	- 1 377

→ Le coût du risque diminue en 2020. Cette évolution favorable est sans doute liée aux mesures gouvernementales de soutien à l'économie pendant la pandémie mais aussi à la qualité du portefeuille de la Nef et au travail de ses équipes et partenaires.

5.8 – Gains ou pertes sur actifs immobilisés	31/12/2020	31/12/2019
Dépréciations sur opérations sur titres et opérations diverses		
Dépréciations des immobilisations financières	- 178	- 109
Reprises de dépréciations des immobilisations financières		12
SOLDE DES GAINS ET PERTES SUR ACTIF IMMOBILISÉ	- 178	- 97

5.9 – Résultat exceptionnel	31/12/2020	31/12/2019
Dotations aux provisions pour risques et charges	- 10	- 126
Charges exceptionnelles	- 48	- 23
Plus-values de cession sur titres	11	
Reprises de provisions pour risques et charges	23	15
Produits exceptionnels	55	144
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	31	10

6. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

6.1 – Impact de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid

L'émergence et l'expansion de l'épidémie de Covid-19 début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a des impacts significatifs sur les actifs et passifs de la société depuis mars 2020. Pour ce qui concerne les postes du bilan, les principaux impacts identifiés, présentés de manière ciblée, concernent les éléments suivants :

➤ Créances clients

Dans le contexte de l'événement Covid-19, plus de 750 demandes de réaménagement de prêts ont été gérées entre mars et septembre 2020 représentant 25% du portefeuille à date (66M€). Ces réaménagements de prêts n'ont pas eu d'impact significatif au niveau du produit net bancaire car les intérêts dus pendant les périodes de suspension d'échéance ont été intégrés aux montants restant dus. Le montant cumulé des reports d'échéance s'est traduit par une majoration du montant des prêts au 31/12/2020 d'environ 4.8M€ par rapport aux échéanciers initialement émis.

En outre, la production de crédits a battu un nouveau record, avec un passage réussi au télétravail.

➤ Coût du risque

Il avait été revu à la hausse dans les prévisions de mai et est finalement resté modéré. Les mesures de soutien gouvernemental, de fonds de garanties, un travail efficace des services de recouvrement/contentieux et la bonne exposition des emprunteurs Nef (énergies renouvelables, filière bio, collectivités locales, etc.) y ont chacun contribué. Les équipes de la Nef restent néanmoins vigilantes pour 2021.

6.2 – Faits marquants postérieurs à la clôture

L'immeuble Woopa, abritant le siège social de la Nef, a été vendu le 18 février. Il était détenu par la SCI Pôle Carré de Soie. Celle-ci regroupe les entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire à l'origine de la construction de ce bâtiment innovant et à énergie positive.

La SCI Pôle Carré de Soie est détenue à 36% par la SCI Côté Marguerite, elle-même détenue à 99,5% par la Nef. La plus-value issue de cette vente bénéficiera à la Nef après remontée des dividendes. La Nef a signé en parallèle un nouveau bail de 9 ans qui sécurise ses coûts de loyers pour l'avenir.

RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	2016	2017	2018	2019	2020	
1 – Capital (en €)						
A	Capital social	39 951 450	42 119 700	43 618 830	46 316 820	47 360 970
B	Nombre de parts existantes	1 331 715	1 403 990	1 453 961	1 543 894	1 578 699
2 – Opérations et résultat de l'exercice (en €)						
A	Chiffre d'affaires hors taxes	11 749 697	10 851 246	10 220 463	9 830 754	10 338 641
B	Résultat avant impôts et charges calculées (amortissements, dépréciations et provisions)	- 588 061	675 974	60 664	589 017	834 065
C	Impôt sur les bénéfices					
D	Participation des salariés due au titre de l'exercice					
E	Résultat après impôts et charges calculées (amortissements, dépréciations et provisions)	- 1 422 083	50 491	- 812 594	- 1 426 753	- 790 711
F	Résultat distribué					
3 – Résultat par part de capital (en €)						
A	Résultat après impôts mais avant charges calculées (amortissements, dépréciations et provisions)	- 0,44	0,48	0,04	0,38	0,53
B	Résultat après impôts et charges calculées (amortissements, dépréciations et provisions)	- 1,07	0,04	- 0,56	- 0,92	- 0,50
C	Dividende attribué à chaque part de type "A"					
D	Dividende attribué à chaque part de type "B"					
E	Dividende attribué à chaque part de type "G"					
4 – Personnel						
A	Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	83	96	88	93	93
B	Montant de la masse salariale (en €)	3 168 378	3 403 513	3 137 132	3 086 969	3 382 206
C	Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...) (en €)	1 342 417	1 647 306	1 541 276	1 338 474	1 160 917

RAPPORT DU CONSEIL SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

JEAN-LUC SEIGNEZ
Président du conseil de surveillance

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

La société financière de la Nef est une société anonyme coopérative à directoire et conseil de surveillance. Les membres du directoire assurent la direction opérationnelle de la société et sont titulaires des mandats sociaux.

En 2020, le directoire a été composé de trois membres jusqu'au 8 octobre 2020 comme suit :

- **Bernard Horenbeek** : Président du directoire, mandataire social, rémunération brute en 2020 : 102 000,00 €
- **Ivan Chaleil** : membre du directoire, mandataire social, rémunération brute en 2020 : salaire 59 028 € brut et indemnités de mandat de 9 000 € brut
- **Céline Scordia** : mandataire social, rémunération brute en 2020 jusqu'au mois d'octobre : salaire de 48 000 € brut et indemnités de mandat de 6 500 € brut

Ces rémunérations ne comportent pas de part variable, ni prime d'objectif, ni attribution d'actions. Le directoire se réunit hebdomadairement et établit un compte-rendu de ses réunions.

En 2020, le conseil de surveillance a été composé comme suit :

- **Jean-Luc Seigneze**, 61 ans, Président du conseil. Autres mandats : Co-gérant du GAEC Champs Libres (entreprise agricole). Indemnité accordée au titre de l'année 2020 : 10 000 €.
- **Jean-Pierre Caron**, retraité, 68 ans, vice-président du conseil, président du comité d'audit. Autres mandats : représentant de la Nef au conseil d'administration de la Foncière Chênelet, représentant de la Nef à l'Institut for Social Banking, trésorier de la Fondation Terre de liens. Indemnité perçue en 2020 au titre de la mission du comité d'audit du conseil : 3 800 €.
- **Patrick Sirdey**, retraité, 72 ans. Autres mandats : membre du conseil de surveillance de la Société Arcadie, administrateur de la Fondation Fernet-Branca, administrateur du Fonds de dotation Lamaro.
- **Philippe Pivan**, retraité, 65 ans. Autre mandat : gérant de la SCI des études.
- **Fédération Terre de Liens** représentée par François Bacot, 65 ans.
- **Biocoop SA représentée par Ghislaine Bouguet**, 48 ans. Autres mandats : Présidente Terra Nat, Présidente Beynost Bio, puis par Fabien Flécharde à compter du 16 décembre 2020.
- **Marie-Jo Pécourt Vrignon**, retraitée, 69 ans.
- **Philippe Grison**, retraité, 66 ans. Indemnité perçue en 2020 au titre de la mission du comité d'audit du conseil : 1 900 €.
- **Matthieu Brunet**, 46 ans, Président du directoire de la société Arcadie, Gérant de la société Code Bio, Trésorier de l'école Caminarem.
- **Laëtitia Van de Walle**, 35 ans, jusqu'à la fin de son mandat le 16 mai 2020.
- **Jo Cavallo**, retraité, 71 ans, membre jusqu'à sa démission actée le 8 juin 2020 par le conseil de surveillance.
- **Crédit Coopératif**, représenté par Jean Paul Courtois, 59 ans, depuis le 8 mars 2018 jusqu'à sa démission à l'issue de l'assemblée générale du 16 mai 2020.

Membres élus par le comité social et économique (CSE) :

- **Victor Grange**
- **Simon Kauffmann**

Les membres du conseil de surveillance bénéficient chaque année de formations spécifiques à leur fonction et à l'activité régulée de la Nef.

→ **Le président du conseil de surveillance est élu par les membres du conseil. Il a pour rôle de garantir le bon fonctionnement de la gouvernance de la coopérative afin que chaque personne concernée puisse y exercer pleinement son rôle selon ses responsabilités.**

Chacun des membres du conseil reçoit préalablement à chaque réunion un rapport rédigé par le directoire sur l'activité récente de la coopérative, accompagné de tableaux statistiques et de suivi budgétaire et, le cas échéant, des arrêtés de comptes trimestriels. Sont également joints aux convocations ou mis à disposition sur l'intranet du conseil les procès-verbaux des séances des comités de crédits chargés de l'attribution des crédits, la liste des sociétaires ayant rejoint la coopérative une fois par an et, en fin d'année, le budget prévisionnel de l'année suivante.

Au début de chaque année, une séance à laquelle est convoqué le Commissaire aux comptes est dédiée à l'examen des comptes annuels. Chaque réunion formelle du conseil de surveillance fait l'objet d'un procès-verbal dans lequel sont notées les décisions prises et les éventuelles positions contradictoires exprimées par les membres du conseil. Ce procès-verbal est soumis à l'approbation du conseil lors de la séance suivante.

Pendant l'exercice 2020, le conseil de surveillance s'est réuni à 7 reprises. Les membres du directoire ont participé à chaque séance ainsi qu'un représentant du comité d'éthique et les deux représentants du CSE élus pour 4 ans par ce dernier. Le conseil se réunit également entre

ses seuls membres, notamment pour fixer la rémunération du directoire et pour une séance de bilan/perspectives qui lui permet d'auto-évaluer son action.

Le mode de préparation et d'animation des séances vers une forme plus collective initié précédemment a été maintenu. Des outils de suivi ont été mis en place.

Le conseil de surveillance se dote d'un règlement intérieur qui lui est propre et qui comporte une charte de membre du conseil ainsi qu'un Code de bonne conduite. Y sont précisés, ses relations avec le directoire, ses pouvoirs et certaines modalités de son fonctionnement. Les comités ou commissions qui lui sont rattachés pour étudier des thèmes particuliers y sont décrits.

Ainsi, il dispose d'un comité d'audit et des risques constitué par deux de ses membres : Jean-Pierre Caron et Philippe Grison. Son rôle est de constituer une interface entre les audits externes et le conseil de surveillance. Il se prononce sur la qualité du contrôle interne et dégage, pour le compte du conseil de surveillance, une vision synthétique des différents documents liés aux audits. Ce comité se rapproche en tant que de besoin des Commissaires aux comptes et de la Directrice des risques et de la conformité. Jean-Pierre Caron a présenté début 2020, le rapport du comité sur l'exercice précédent qui passe en revue les différents risques supportés par la Nef et fait le point sur le suivi des audits ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution), Crédit Coopératif et BPCE.

Le comité des nominations et des rémunérations, composé de cinq membres, prépare les travaux du conseil en matière de composition du directoire, du conseil et de gouvernance. Il prépare également l'auto-évaluation annuelle du conseil.

La commission vie coopérative approfondit quant à elle, les questions relatives à l'évolution de la participation des sociétaires au sein du projet de la Nef. Cette commission n'a pas trouvé les conditions requises pour poursuivre son travail sereinement à compter d'avril 2020. Le conseil a souhaité mettre en place une médiation notamment pour éclairer certains différends liés à cette problématique.

De son côté, le comité stratégique prépare les sujets ayant une incidence sur les grandes orientations à prendre.

Le conseil de surveillance s'est adjoint un comité d'éthique en vue d'approfondir les questions éthiques en relation avec l'activité. Le fonctionnement du comité d'éthique fait l'objet d'un rapport spécifique dans le rapport annuel. Le comité d'éthique n'est pas une instance de décision, mais un espace de réflexion. Son existence se fonde sur l'idée qu'aucune organisation ne peut, en soi, être éthique. La seule chose qu'une organisation puisse faire dans cette direction est de rendre possible l'expression et la mise en œuvre de l'éthique propre aux individus.

Dans le contexte de forte évolution de la Nef, ce comité est appelé à évoluer dans ses missions, dans son fonctionnement et dans sa composition.

Conformément aux nouvelles dispositions applicables aux coopératives bancaires, notre coopérative a été révisée en 2019 par le cabinet FNR, désigné par l'assemblée générale en 2019. À l'issue de sa mission, le réviseur a confirmé que notre coopérative respecte la réglementation et les règles coopératives qui lui sont applicables.

→ **L'ensemble des éléments dont dispose le conseil lui permet de porter une appréciation positive sur le gouvernement de l'entreprise.**

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

Paris, le 22 avril 2021

EXPONENS Conseil & Expertise
Stéphane CUZIN, associé

RSM Paris
Martine LECONTE, associée

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

À l'assemblée générale de la société financière de la Nef,

► Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société Financière de la Nef, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

► Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

► Justification des appréciations points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Provision pour risque de crédit

- Comme indiqué en note 1.1.de l'annexe, votre société constitue, pour couvrir les risques inhérents à son activité de crédit, des provisions qui sont évaluées ligne à ligne et inscrites en diminution de l'actif. La détermination des dépréciations individuelles des créances douteuses nécessite une part de jugement notamment pour identifier les créances devant faire l'objet d'une dépréciation et pour estimer le montant de la dépréciation à constituer.
- Les dépréciations constituent un point clé de l'audit car elles représentent une zone d'estimation significative pour l'établissement des comptes.
- Nous nous sommes assurés de la correcte classification des créances douteuses conformément aux principes comptables repris dans l'annexe.
- Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non-recouvrement et à leur couverture par des dépréciations adaptées.
- Nous nous sommes assurés par sondage de la pertinence des estimations retenues pour ces dépréciations individuelles. Nos travaux ne nous ont pas conduits à relever d'éléments susceptibles de remettre en cause le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations et des évaluations qui en résultent.
- Nous avons également examiné les informations qualitatives et quantitatives présentées dans les notes 1.1 « Crédits à la clientèle et dépréciations » et 2.4 « Opérations avec la clientèle : crédits en cours » de l'annexe aux comptes annuels, relatives au risque de crédit dans le contexte évolutif de la pandémie.

› Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux sociétaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société La Nef par l'assemblée générale du 21 mai 2016 pour EXPONENS Conseil et Expertise et du 16 mai 2020 pour RSM Paris.

Au 31 décembre 2020, le cabinet EXPO-NENS Conseil et Expertise était dans la 17ème année de sa mission sans interruption et RSM Paris dans la 1ère année.

› Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

› Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé

conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée

à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

► Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

À l'assemblée générale de la société financière de la Nef :

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 2225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à ce même article et relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

► Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-86.

2020 : L'ACTIVITÉ CONTINUE !

2020 et 2021 : des équipes en télétravail mais toujours mobilisées

Cette année encore, nous mettons à l'honneur nos équipes en télétravail, mais toujours mobilisées et engagées pour faire avancer le projet de notre coopérative.

NB : seule une partie des salariés est présentée ici.





Vous pouvez télécharger
la liste détaillée des projets financés par la Nef
et le rapport annuel 2020 sur notre site internet !

www.lanef.com

Rejoignez-nous aussi sur nos réseaux sociaux



Les termes "banque éthique" et/ou "banque" dans l'ensemble des rapports et des communications de la Nef sont à comprendre comme un concept définissant une manière de faire de la banque, et non comme une définition actuelle de notre établissement. La Nef est un établissement de crédit spécialisé, habilité à recevoir des fonds du public.

Réalisation : **cultivescence.com**

Crédits photographiques : Nicolas Robin @la Nef. Photos couverture, emprunteurs de la Nef : détail page 2.

Imprimé avec des encres végétales conformes à la législation européenne 94/62 EC sur les emballages et leurs déchets, support papier certifié FSC.

Impression : IDMM Imprimerie, certifiée Imprim'vert et FSC – Avril 2021





laNef
finance éthique

La Nef
Immeuble Woopa
8 avenue des Canuts - CS 60032
69517 Vaulx-en-Velin Cedex
Tél : 04 72 69 08 60
Courriel : lanef@lanef.com

www.lanef.com
Rejoignez-nous sur **f** et **t**



La Nef est une société anonyme coopérative à capital variable, à directoire et à conseil de surveillance. Agréée par la Banque de France - RC Lyon B 339 799 116 - NAF 6492Z - ORIAS 09050786 - Associée au groupe Crédit Coopératif - Siège social : Immeuble WOOPA, 8 avenue des Canuts, CS 60032 - 69517 Vaulx-en-Velin Cedex